



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2763 | 63^e année | Du 15 janvier au 4 février 2009 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

FRAPPES COLLATÉRALES...

Paris a-t-il vocation à devenir le terrain annexe du conflit du Proche-Orient ? On peut se le demander quand des manifestations de soutien au Hamas dégénèrent en plein boulevard Haussmann avec vitrines brisées et voitures incendiées. Ou quand des synagogues, comme récemment à Saint-Denis, sont attaquées par des cocktails Molotov. Ou quand des lycéens juifs s'en prennent à des jeunes d'origine tunisienne... Ce ne sont pas là des mouvements d'humeur spontanés. Si la France attire sur elle en quelque sorte les frappes collatérales (et frappe signifie aussi voyou dans le langage des rues), si donc, à chaque occasion, des "jeunes" se sentent pris de délire de haine envers notre pays, on a ici une nouvelle preuve de l'échec du modèle dit français d'intégration d'une immigration mal contrôlée. Quand les "élites" semblent avoir honte de se montrer fières de la France, quand elles laissent ainsi se développer les comportements communautaristes, ceux du CRIF d'un côté, ceux des organisations musulmanes de l'autre, il ne faut pas s'étonner que notre pays, notre sol lui-même soit devenu la proie de groupuscules qui se plaisent à nous culpabiliser.

Pour Éric Zemmour, dans *Le Figaro Magazine* du 10 janvier, tout se passe « comme si un lent travail d'identification communautaire à des patries d'adoption, largement mythifiées, avait réduit à rien le sentiment d'appartenance française ».

Ce ne sont pas les larmoyantes mélodées droit-de-l'hommes diffusées par les médias qui réveilleront ce sentiment. Ce ne sera pas sans une réforme intellectuelle, morale et politique que s'affirmera le vouloir-vivre français.

M.F.

De Louis XVI à Sarkozy...

La France cherche à qui donner son cœur

PAGE 3



❑ ROI FAINÉANT ?

Sarko, Dati : Travail d'abord !

Le président veut mettre la France à l'école du stakhanovisme. De retour cinq jours après son accouchement, le garde des Sceaux donne l'exemple.

Présentant ses vœux aux parlementaires, le président Sarkozy a précisé qu'il aimait mieux paraître omniprésent que « roi fainéant », comme, a-t-il ajouté, « on en a connu dans le passé ». Il ne pensait certainement pas aux rois mérovingiens de l'aube de notre histoire - ceux-ci ne doivent pas représenter grand-chose à ses yeux - mais il visait son prédécesseur immédiat Jacques Chirac, lequel, les derniers temps de son quinquennat, ne semblait guère surchargé de travail. Si la France alors s'ennuyait, tout a changé en avril 2007 et la vie élyséenne est depuis lors entraînée dans un tourbillon sans fin.

Le président se déplace pour un oui ou pour un non sur la surface du globe, et l'on se demandera longtemps à quoi auront servi ses gesticulations de la semaine dernière entre Israéliens et Palestiniens. Une mini-trêve de quelques heures à peine a suivi son passage... Que la France joue un rôle dans cette région du monde est tout à fait naturel, son histoire même l'y pousse, mais un conflit aux racines si lointaines et dans une telle accumulation de haines recuites ne peut être résolu qu'avec "patience et longueur de temps". Faut de savoir se mettre à cette école de la sagesse, on se condamne à jouer la mouche du coche...

Bourreau du travail, M. Sarkozy entend plutôt mettre la France à l'école du stakhanovisme. Sa volonté, à laquelle il n'a nullement renoncé, de faire travailler les Français le dimanche en est l'illustration. Et voici qu'abondant dans ce sens, le garde des Sceaux, M^{me} Rachida Dati, sans que le président ne le lui ait demandé, est revenue "au boulot" cinq jours après un accouchement par césarienne ! Et quelle journée : talons hauts, conseil des ministres, cérémonies de vœux !... Les gynécologues ont tous vu ce comportement d'un œil apeuré, et les femmes aussi dans leur ensemble, craignant que désormais leur mari ou leur

employeur les obligent en pareil cas à ne pas tant "s'écouter"... ou veuillent réétudier le temps du congé de maternité ! Qu'une femme jouissant d'une santé de cheval estime pouvoir sacrifier à ses fonctions les mesures de protection offertes aux toutes nouvelles mères de famille, c'est là son affaire. Il n'en reste pas moins que rien, pas même plusieurs sœurs, ne remplaceront jamais le merveilleux contact entre la maman et son bébé les tout premiers jours.

D'ailleurs pourquoi cette précipitation à rejoindre son ministère ? Ce jour-là Nicolas Sarkozy, qui est tous les ministres à lui tout seul, annonçait sa décision fort contestée de supprimer le juge d'instruction. Il valait peut-être mieux que le ministre en titre évite de se faire oublier en pareil cas...

Une fois de plus l'univers sarkozyen se révèle comme un monde sans tabou et sans humanité...

MICHEL FROMENTOUX

■ SOCIAL

La France en récession :

2009 : le front de l'emploi



PAGE 5

■ HISTOIRE

Il n'était pas un homme de désordre :

Proudhon aurait 200 ans



PAGE 12

■ PHILOSOPHIE

Qu'est-ce que l'homme ?

Un essai de Chantal Delsol



PAGE 14



Nous vivons en ce début de III^e millénaire les conséquences ultimes de l'assassinat du roi Louis XVI, qui fut, plus qu'un régicide, un sacrilège. Ceux qui le perpétrèrent voulaient tuer en la personne du Roi le reflet de la paternité divine. Toute trace de transcendance devait disparaître devant le droit de l'homme à vivre à ras de terre et à recréer le monde selon les seuls caprices de sa courte raison. Mais, comme disait Gustave Thibon, « *les blessures faites au Ciel saignent sans fin sur la terre* ».

Jusqu'au sublime

Toutefois, la vie d'un Roi Très Chrétien ne se déroule pas sur le seul plan temporel : dès qu'il vit que l'œuvre des révolutionnaires se dressait d'un même mouvement contre l'ordre politique hérité des siècles chrétiens et contre le Dieu de sainte Clotilde et de saint Louis, il sut s'appuyer sur tous les siècles de légitimité capétienne pour s'élever jusqu'au sublime. Au cours de la parodie de procès qui lui fut infligée, devant les brutes épaisses siégeant à la Convention, il se comporta avec le plus grand calme comme le symbole de l'unité française au-dessus des déchirements du vieux peuple gaulois : il était prêt pour le sacrifice, pour l'immolation.

Infinie grandeur que celle qui rayonna de sa personne au matin du 21 janvier 1793, place de la Concorde, quand, roi jusqu'à la cime de lui-même, il gravit, majestueux, les marches de l'échafaud, puis se laissa lier les mains avant de courir au bout de l'estrade crier à ce peuple lié à lui par un contrat de huit siècles : « *Peuple, je suis innocent de ce dont on m'accuse.* » C'est alors que les tambours de Santerre vinrent briser l'histoire de France... Mais le roi invoquait encore Dieu pour que son sang pût « *cimen-*

□ 21 JANVIER

1793-2009 : Louis XVI toujours présent

Nul plus que Louis XVI n'avait pressenti le fossé qui, la clef de voûte monarchique une fois disparue, se creuserait entre le pays légal et le pays réel. Sa condamnation a lancé la France dans une aventure sans issue... Les Français ont le droit de le savoir.



Il y a 216 ans ce 21 janvier...

ter le bonheur des Français » quand Sanson laissa tomber le couteau fatal. Alors l'abbé Edgeworth de Firmont, éclaboussé du sang royal, cria « *Fils de saint Louis, montez au Ciel.* »

Il y avait dans cette mort quelque chose de plus fort que la mort, et tous les Français présents place de la Concorde restèrent comme pétrifiés. Cette muette admiration, l'ignoble Marat s'empressa de dire qu'il fallait la cacher aux Français, parce que « *l'histoire doit être faite pour le peuple* »... Dès le 22 janvier commençait la désinformation...

Nul plus que Louis XVI n'avait pressenti le fossé qui, la clef de voûte monarchique une fois disparue, se creuserait entre le pays légal et le pays réel. Les Français ont le droit de le savoir : c'est à partir du moment où les révolutionnaires ont rompu avec une institution assurant la pérennité de la France par les lois mêmes qui perpétuent le genre humain - celles de l'hérédité - que la France s'est trouvée lancée dans une aventure sans issue, où des politiciens de rencontre mènent des politiques improvisées et titubantes, alors que le système électoraliste les pousse plus à assouvir leur volonté de puissance

qu'à servir le bien commun. Les constitutions et les républiques passent, aucune ne s'enracine dans la durée, aucune tête politique ne donne réellement à la France conscience d'elle-même.

La conception de la nation pervertie

Il n'est pas jusqu'à la conception même de la nation qui ne se soit trouvée pervertie par les assassins du roi. Dès lors qu'elle a cessé d'être conçue, à l'instar de la souveraineté royale, comme un héritage faisant de chacun un débiteur qui se reconnaît des devoirs par rapport à elle, la nation tend à devenir une coquille vide soutenue par la seule volonté d'individus qui jugent du bien fondé de leur appartenance nationale en fonction de leurs seuls intérêts, de leurs seuls avantages acquis, des seules jouissances qu'ils croient leur être dues.

C'est ce refus de laisser liquider la France que nous manifesterons ce 21 janvier en assistant à la messe et le dimanche suivant, 25 janvier, en participant à la désormais traditionnelle marche aux flambeaux.

MICHEL FROMENTOUX

■ LA MESSE pour le repos de l'âme du roi Louis XVI sera célébrée à Paris, à la demande de l'Œillet blanc, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des rois de France, le mercredi 21 janvier 2009 à 12 h 15.

» ÎLE DE FRANCE

□ PARIS - Mercredi 21 janvier, à 18 h 30, église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23 rue des Bernardins, Paris 5^e.
- Dimanche 25 janvier, à 15 heures, place de la Concorde (messe célébrée par l'abbé Néri).

» PROVINCE

□ AVIGNON - Mercredi 21 janvier à 18 heures, chapelle de la Sainte-Croix (les Pénitents Gris), 8 rue des Teinturiers.
□ BEAUNE - Mercredi 21 janvier à 18 h 30, chapelle des Dominicaines, rue des Dominicaines.
□ BÉZIERS - Dimanche 25 janvier à 11 heures, chapelle des Pénitents Bleus (rue du 4 Septembre).
□ BIARRITZ - Dimanche 25 janvier à 11 heures, 34 rue de Parme, chapelle Saint-Pie X.
□ FLAUX (Gard) - Dimanche 25 janvier à 10 h 30, paroisse de la Sainte-Croix, chemin du Seyronnel.
□ FONTAINEBLEAU - Mercredi 21 janvier, à 20 h 30, église du Carmel, 6 bis boulevard du Maréchal Leclerc.
□ FONTAINE-lès-DIJON - Dimanche 25 janvier, à 11 heures, basilique Saint-Bernard.
□ LILLE - Mercredi 21 janvier, à 19 heures, chapelle de la Résidence des Sœurs franciscaines, 26 rue d'Angleterre.
□ LIMOGES - Mercredi 21 janvier à 11 h 15, église Saint-Michel-des-Lions, place Saint-Michel.
- Dimanche 25 janvier à 10 h 30 chapelle Saint-Martial, 6 rue Guillaumin.
□ LYON - Mercredi 21 janvier, à 18 h 30,

église Saint-Georges, quai Fulchiron.
- Samedi 24 janvier à 10 h 30, église Saint-Pothin, 127 rue de Créqui, Lyon 6^e.
□ MARSEILLE - Mercredi 21 janvier, église du Sacré-Cœur, 81 avenue du Prado, 13008 Marseille.
□ MONTPELLIER - Mercredi 21 janvier à 18 heures, chapelle des Pénitents Bleus, rue des Étuves.
□ NANCY - Dimanche 25 janvier, à 9 h 30, église Saint-Pierre, avenue maréchal de Lattre de Tassigny.
□ NANTES - Dimanche 25 janvier à 11 h 15, église Saint-Clément.
□ NICE - Dimanche 25 janvier à 10 heures, chapelle de la Confrérie de la Très Sainte Trinité, 1 rue du Saint-Suaire.
- Dimanche 25 janvier, à 10 heures, chapelle de la Visitation, Fraternité Saint-Pie X, place Sainte-Claire.
□ NÎMES - Samedi 24 janvier à 11 heures, église Sainte-Perpétue.
□ PERPIGNAN - Mercredi 21 janvier, à 18 h 30, chapelle du Christ-Roi, 113 avenue du Maréchal Joffre.
- Mercredi 21 janvier, à 19 heures, chapelle de la Sanch, église Saint-Jacques.
□ ROGNONAS (Bouches-du-Rhône) - Mercredi 21 janvier à 18 h 15, église Saint-Pierre
□ SARTHE - Samedi 17 janvier, à 11 heures, église de Louailles (8 km de Sablé, route La Flèche-Tours).
□ THIBERVILLE (Eure) - Samedi 24 janvier à 17 heures, église paroissiale.
□ TOULON - Mercredi 21 janvier à 18 h 30, paroisse Saint-François de Paule place Louis Blanc.

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujot (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujot
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,
Stéphane Piolenc
Étranger : Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont,
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,
Norbert Multeau, Jean d'Omiac,
François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margaillan,
René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Médias : Denis About.
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost.
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

PARIS | DIMANCHE 25 JANVIER

Cortège aux flambeaux en hommage au Roi Martyr

Rendez-vous à 19 heures précises devant l'église de la Madeleine

Métro Madeleine, ligne 12 ou 14



□ DE LOUIS XVI À SARKOZY...

La France cherche à qui donner son cœur

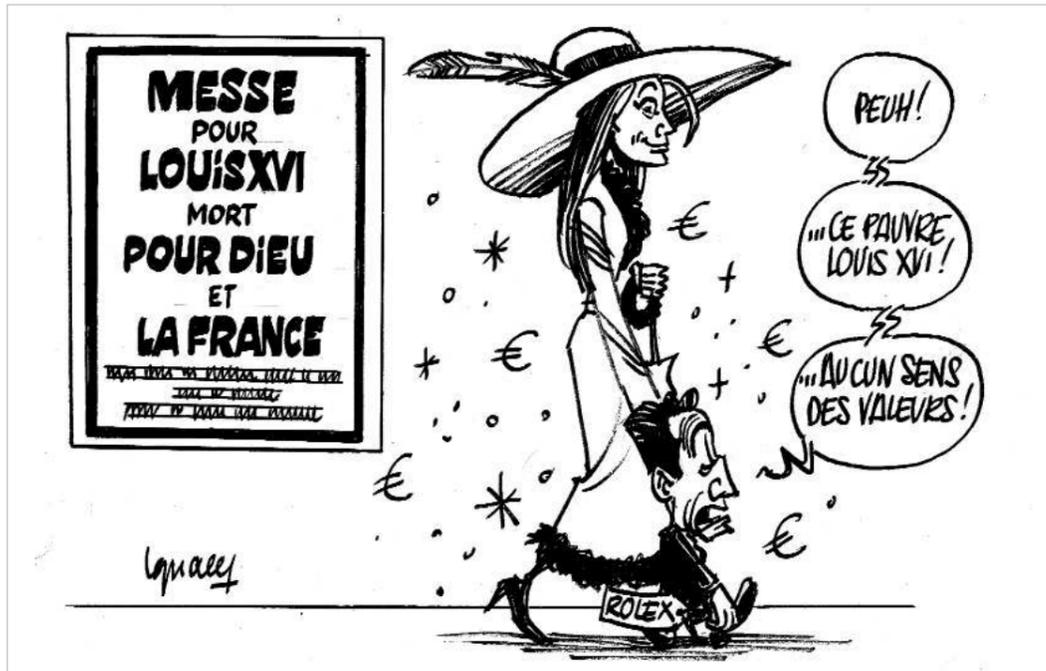
Une nation ne peut se garder dans son être quand elle est constamment à la recherche d'une stabilité institutionnelle. L'État cessant d'être incarné dans un être de chair et de sang est devenu une espèce de monstre entravant par le fisc et les tracasseries administratives les initiatives du pays réel.

Les Français assistent toujours plus nombreux chaque 21 janvier aux messes célébrées pour le repos de l'âme du roi Louis XVI. La rupture fondamentale opérée il y a deux cent seize ans leur apparaît de plus en plus dans son inquiétante réalité. Une nation ne peut se garder dans son être quand elle est constamment à la recherche d'une stabilité institutionnelle.

La "grande" Révolution de 1789, que l'on ose encore présenter aux enfants des écoles comme le plus grand événement libérateur, n'en a pas moins été la systématisation de l'esprit de révolte : il s'agissait et il s'agit toujours d'inculquer à chaque individu une âme d'insurgé contre les lois naturelles et divines qui ne sont pas le fruit de la raison raisonnante et raisonneuse. Elisabeth Badinter a clairement exprimé le sens du crime rituel du 21 janvier : loin de la personne de Louis XVI à qui personne n'avait à reprocher quoi que ce fût, « on aura compris que le rejet du Roi et du Père est ici encore plus profondément celui de la transcendance ».

"Suicide" de la France

Comment donc s'étonner que depuis lors la France ait la tête à l'envers, ou plutôt n'ait plus de tête ? On ne répétera jamais trop la phrase de Renan : « En coupant la tête à son roi la France a commis un suicide »... L'État cessant d'être incarné dans un être de chair et de sang est devenu une espèce de monstre entravant par le fisc et les tracasseries administratives les initiatives du pays réel, réduisant au silence par l'intimidation les refractaires à l'idéologie officielle. Or ce même État omniprésent est inexistant quand il s'agit d'assurer le bien commun ou de défendre la France face à "l'Europe" en tant que nation historique, car rien n'empêche plus les lobbies



financiers, idéologues, politico-médiatiques, de s'ériger en contre-pouvoirs.

Certains ont pu croire que la constitution de la Ve République allait enfin créer les conditions d'un pouvoir fort, stable, s'imposant au-dessus des partis. Or cette constitution élaborée à la taille de Charles De Gaulle, personnage hors du commun, même s'il y a beaucoup à dire sur l'origine de la légende qu'il s'était forgée..., est vite apparue comme un habit de trop grande ampleur pour les petits hommes qui se sont succédé ces dernières décennies à l'Élysée, à commencer par le "décontracté" Valéry Giscard d'Estaing, puis l'énigmatique François Mitterrand suivi du flasque Jacques Chirac pour en arriver au surexcité Nicolas Sarkozy, l'antithèse absolue de la majesté royale... Au fil du temps la Constitution s'est elle-même bien affadie, de rafistolages en aménagements, jusqu'aux dernières retouches voulues en juillet par M. Sarkozy lui-même, écornant gravement l'exécutif et rompant avec le parlementarisme "rai-

sonné" auquel les fondateurs de la Ve République prétendaient être parvenus. Le chef de l'État est désormais un monocrate touche-à-tout de plus en plus lancé dans la mêlée politicienne, de moins en moins le recours suprême dont tout pays a besoin.

La foire parlementaire

Après avoir flatté les élus pour obtenir au forcing le 21 juillet dernier à une seule voie de majorité (celle de l'inénarrable Jack Lang) la révision de la Constitution, voici en ce début d'année le président de la République aux prises avec ces mêmes élus qui, dans un débat proprement ubuesque au Palais Bourbon, entendent défendre *mordicus* leur droit d'amender à l'infini les projets de lois proposés. Quand on pense que, par exemple, le projet sur l'énergie, à lui tout seul, a fait l'objet de 137 655 amendements, chacun ayant dû être examiné, voire discuté, on devine le degré de sérieux de ce genre de débats où l'on coupe les

cheveux en quatre et beaucoup plus. À ceux qui prétendent que le droit d'amendement ne doit pas être le droit à "l'obstruction", les élus de l'opposition (de gauche aujourd'hui, mais la droite en fit autant naguère) répondent qu'ils exercent leur "légitime défense". M. Sarkozy semble décidé à imposer une limite à ce droit anarchique, mais il a l'habitude des reculs tactiques...

Pour nous qui savons que le Parlement est le lieu où l'on parle et où l'on ment, ces jeux n'ont aucune importance et nous ne sommes jamais mécontents de voir la République se ridiculiser. Il nous vient toutefois en mémoire que c'est justement en renonçant au début de son règne à juguler les parlementaires que Louis XVI a tracé son destin...

Avant de siffler la fin de la récité chez les députés, le chef de l'État saura-t-il y parvenir chez les cheminots qui empoisonnent et harcèlent depuis plus d'un mois, par des grèves surprises répétées, les voyageurs de la gare Saint-Lazare ? Il faut se sentir suffisamment indépendant des groupes de

pression pour savoir sévir contre les trublions qui invoquent leurs droits pour prendre leurs concitoyens en otage...

Un "péril jeune" ?

Autre initiative sarkozyenne qui montre combien la société est malade : la nomination en la personne de M. Martin Hirsch, déjà haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, d'un haut-commissaire à la Jeunesse, détaché du secrétariat d'État aux Sports que dirige M. Bernard Laporte. On peut craindre que cette initiative soit aussi vaine que le ministère des Relations entre les générations créé naguère par Jacques Chirac. M. Hirsch a tout de suite déclaré qu'il ne traiterait pas les jeunes comme un « problème » ; il sait donc parler français : les jeunes posent des questions, pas des problèmes...

Parmi ces questions, d'abord celle de savoir s'il lui suffira de mêler jeunesse et lutte contre la pauvreté pour combler les attentes de jeunes générations apparemment constituées de "pauvres" et de casseurs. Les jeunes n'ont pas uniquement des soucis matériels... Autre question : pourquoi la France qui renouvelle si mal ses générations (pourtant moins mal que le reste de l'Europe, il est vrai) a-t-elle tant de mal à intégrer des pans entiers de rescapés de la loi Veil auxquels s'ajoutent tant d'enfants d'autres cultures qui, eux, se renouvellent bien... ? Et pourquoi, alors que l'on ne cesse de montrer aux jeunes l'image d'une société pourrie de confort matériel, de luxe et d'hédonisme, s'étonne-t-on qu'ils cassent tout quand ils voient qu'ils n'ont pas leur part de gâteau ? Et peut-on les intégrer en leur bourrant le crâne avec les individualistes Droits de l'Homme, à une France en train elle-même de se désintégrer spirituellement, moralement et politiquement, à une France que l'on ne sait plus leur faire aimer pour ce qu'elle est réellement d'âge en âge ?

Une France croyant en elle-même n'aurait jamais seulement entrevu un "péril jeune" comme disent les journaux. Remettre à la base de nos institutions ce fait d'autorité, d'amour et de paternité qu'est la monarchie héréditaire aiderait à mieux poser les vraies questions.

MICHEL FROMENTOUX

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Aux retardataires...

■ Vous êtes attachés à une école de pensée, l'Action française, qui a pour seule règle en politique de juger en fonction des exigences du seul intérêt national, en rejetant les préoccupations idéologiques ou partisans.

Alors, donnez au journal les moyens de vivre et de se développer.

Hélas, comme pour tous les journaux politiques, les ventes ne suffisent pas à couvrir nos dépenses. Le fruit de la souscription nous est indispensable. Or, il nous manque encore au minimum 2 500 euros pour les dépenses les plus urgentes de 2008.

Aidez-nous ! Il n'est pas trop tard pour envoyer des étrennes

à l'Action française. Merci d'avance et bonne année à l'Action française !

MARIELLE PUJO

* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 20

100 euros pour L'A.F. : Jean-Marie Guibé (5e versement) : 20 ; Jacques Lamonerie, 100 ; L'œillet blanc, 150 ; Jean-Pierre Lafosse, 200 ; Michel Luce, 100 ; Mathieu Pantalacci, 100.

Versements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Mme Bellegarde, 15,24 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Mme Marie-Christian Leclercq-Bourin, 28 ;



Étrennes de L'A.F. : François-Ménet-Piret, 50 ; Christian Pépin, 30 ; Jean-Louis Pichery, 20.

Total de cette liste : 938,54 €
Listes précédentes : 26 547,01 €
Total : 27 485,65 €
Total en francs : 18 0294,05 F

MÉDIAS

» SOUSCRIPTION

Depuis le suicide de son père Joël, à la veille de Noël, Fanny Gamelin, âgée de vingt-trois ans, se démène pour sauver l'entreprise familiale. Fragilisé par la crise, ce chantier naval basé à La Rochelle et Saint-Malo recherche les 200 000 euros nécessaires au versement du salaire de cent vingt employés. Un appel à la solidarité des internautes a été lancé sur Facebook le 27 décembre. Selon l'AFP, en date du 8 janvier, 45 000 euros auraient été récoltés.

» PROPAGANDE

L'UMP veut exploiter la dimension interactive et communautaire d'Internet - le fameux "web 2.0". Le Monde a révélé le 2 janvier les grandes lignes de son projet, inspiré de la campagne de Barack Obama, dont la réalisation sera confiée à l'agence Isobar. Encouragé notamment par Pierre Giacometti, « le chef de l'État veut faire de l'UMP un parti de masse, capable de dépasser les seuls militants pour s'ouvrir à des publics non encartés ». La mise en ligne d'outils adaptés suffira-t-elle à séduire les internautes ? Le parti présidentiel ne les ménage pas en prônant un encadrement accru de la Toile... La nomination probable de Frédéric Lefebvre à la tête du secrétariat d'État au Développement de l'économie numérique, en remplacement d'Éric Besson, ne va pas rassurer les blogueurs attachés à leur "eldorado". Aujourd'hui porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefebvre s'est fait "coller" le 5 janvier sur le plateau de BFM TV : interrogé par Jean-Jacques Bourdin, il s'est montré incapable de définir le "web 2.0". Un comble !

» DÉSAMOUR

Vaclav Klaus mène la vie dure aux journalistes. Prenant le risque d'approcher le président tchèque à l'issue d'un débat qu'il animait, Marion Van Renterghem aurait déclenché « une moue franchement dégoûtée » : « Un entretien pour Le Monde ? Non, n'insistez pas. Vous êtes de gauche, et si fanatiquement proeuropéen. » Selon son témoignage publié le 3 janvier, « l'envoyé spécial du New York Times à Prague, Dan Bilefsky, s'est fait renvoyer dans ses buts plus vite encore ». Son confrère du Figaro, Stéphane Kovacs, accepté dans l'enceinte du château de Prague, en aurait vite été chassé, sa première question ayant indisposé le maître des lieux. Les conférences de presse concluant les sommets de l'Union auxquels il participera peut-être s'annoncent prometteuses !

G.D.

» CRISE FINANCIÈRE

De Ponzi au scandale Madoff

Le naufrage – à 50 milliards de dollars – du célèbre courtier américain Bernard Madoff plonge le monde économique dans la stupeur. Et si le système financier lui-même était une vaste escroquerie...

Le prix Nobel a rendu les armes. Paul Krugman, professeur d'économie à l'université de Princeton, analyste de la mondialisation, homme de rigueur, qui a éduqué des générations d'étudiants dans la croyance que l'économie obéit à des lois rationnelles, même si elles peuvent être iniques, a jeté l'éponge devant le dernier scandale de la finance. « *Le monde est devenu fou, il est devenu Madoff* » : voici comment il conclut son éditorial du 22 décembre 2008 dans le *New York Times*.

Les Madoff hantent l'économie mondiale

La découverte de l'escroquerie gigantesque - d'un montant approchant les 50 milliards de dollars - organisée par l'une des figures de proue de Wall Street, porte en effet un nouveau coup à l'édifice, déjà bien fragilisé, de la finance. Bernard Madoff, gestionnaire renommé de sociétés de courtage et ancien patron de l'indice Nasdaq, proposait à ses clients fortunés de lui confier leurs capitaux en échange de rendements hors du commun - parfois jusqu'à 20 %. Mais, la crise financière a brutalement dévoilé le pot aux roses, de nombreux clients, rattrapés par les mauvais résultats de la Bourse, réclamant le retrait de leurs fonds. Ces opérations se montaient à près de 7 milliards de dollars, somme que Madoff était incapable de four-



« Le monde est devenu fou, il est devenu Madoff. »

nir, puisqu'il payait, depuis des années, ses rendements énormes en puisant simplement dans les dépôts de ses nouveaux clients.

« *À quel point l'histoire de Madoff est-elle différente de celle de la finance dans son entier ?* » poursuit Paul Krugman dans son éditorial, doutant de la validité de l'ensemble du système. La réponse est à la fois simple et tragique : il n'y a aucune différence et la prééminence de la rapacité sur la raison est une véritable constante. Il est évident que les Madoff hantent l'économie mondiale depuis longtemps. Pour preuve, reconnaissant pour la première fois que son entreprise ne reposait que sur du mensonge, le financier de Wall Street a, selon le *New York Times*, tout de suite donné la clé de son sys-

tème : « *Pour résumer, c'était un système de Ponzi.* » Dit autrement, une pyramide de Ponzi, du nom de Charles Ponzi, un Italo-Américain resté dans l'histoire pour avoir escroqué des dizaines de milliers de personnes à qui il offrait des rendements intenablement élevés, en utilisant l'argent des derniers déposants.

Tricherie

En 1920, Charles Ponzi découvrit qu'il existait un moyen simple de faire de l'argent avec la Poste grâce au système des International Postal Reply Coupon (coupons réponses internationaux). Ces bons, servant alors à affranchir le courrier depuis n'importe quel endroit sur la planète, avaient une valeur variant selon

leur pays d'achat. Du fait de l'inflation qui touchait l'Europe, un coupon acheté en Italie valait moins cher qu'aux États-Unis. En jouant sur cet écart, Ponzi réalisa des plus-values parfaitement légales. Mais, il créa alors à Boston une entreprise d'investissement, la Securities Exchange Company, et promit, grâce à sa méthode, d'offrir un taux de 50 % de retour sur investissement en quarante-cinq jours. En quelques mois, l'argent afflua par dizaines de millions de dollars. Charles Ponzi devint millionnaire et célèbre. Mais sa réussite fulgurante rendit également suspicieux. La presse calcula alors que pour pouvoir offrir les rendements promis, il fallait qu'existent 160 millions de coupons réponses internationaux. Or, seulement 27 000 étaient en circulation. Ponzi ne pouvait donc offrir de tels rendements qu'en trichant.

Croyance et profits

Cette histoire est devenue emblématique des fausses promesses offertes par la finance. Une "chaîne de Ponzi" repose sur la croyance que l'on va réaliser des profits inédits. Attirée en masse par les promesses financières, la clientèle accourt et les capitaux affluent, permettant de respecter l'engagement initial. Jusqu'à ce que quelqu'un crie "le roi est nu" et que la bulle spéculative explose. Dans une telle histoire, il faut un escroc et, surtout, des clients crédules. Par certains côtés, la crise des *subprimes* a été le résultat d'une arnaque à laquelle le monde de la finance dans son ensemble s'est laissé prendre en croyant qu'il était possible de construire des produits financiers sans risque sur la base des crédits immobiliers des ménages américains pauvres.

PATRICE MALLET

» DÉSSERTION

Les chaînes américaines retireraient progressivement leurs journalistes d'Irak, selon le *New York Times* cité sur le blog de Jean-Marc Morandini le 3 janvier. Le désintérêt des téléspectateurs justifierait le rappel des envoyés spéciaux permanents. « *Sur les trois principales chaînes, le temps des reportages consacrés à l'Irak est en chute libre : 1 888 minutes en 2007 contre seulement 423 minutes en 2008.* »

» PROFESSIONNALISME

Le 5 janvier à la mi-journée, pour illustrer les raids israéliens contre la bande de Gaza, France 2 a diffusé une vidéo circulant sur la toile. À la suite des internautes les plus vigilants, *Le Post.fr* a révélé que ces images avaient été tournées en 2005, après l'explosion accidentelle d'un camion chargé de roquettes de Hamas. « *Piégée par la propagande palestinienne* », selon l'expression de Jérôme Bouin (*Le Figaro*, 6 janvier), la chaîne publique s'est attirée les foudres de la LICRA : en l'absence de « *sanctions exemplaires* », celle-ci considérera « *qu'à la rédaction de France Télévisions sévissent en toute connaissance de cause des personnes malveillantes* ». Les accusations de partia-

lité en faveur d'un camp ou d'un autre doivent être lancées avec d'autant plus de prudence que les télévisions françaises disposent rarement d'images de première main. Dressant l'inventaire de leurs sources pour *Télérama* (7 janvier), Alexis Monchovet explique notamment « *pourquoi le site Arrêt sur images a dénombré [...] seulement deux reportages consacrés aux civils palestiniens... contre six dédiés aux civils israéliens (du 27 décembre au 5 janvier)* ». Le MRAP va-t-il porter plainte ?

G.D.

» SARKO ET L'ÉTRANGER

Nicolas Sarkozy ne s'est pas contenté de plonger la France dans la stupeur ou la consternation ; il a également sidéré des journalistes étrangers qui, pourtant, à l'origine, lui étaient plus que favorables, et cela à une vitesse ahurissante. Au point qu'au printemps dernier, la plupart des correspondants à Paris des grands journaux occidentaux, tout comme la plupart des éditorialistes, se demandaient avec inquiétude quelle serait la présidence du Conseil européen d'un homme que certains n'hésitaient plus à qualifier de « *malade* » mental... Il n'est pas certain qu'au terme de ces six mois, l'opinion de la presse étrangère ait

évolué en faveur du président de la République ; il serait donc intéressant que Pierre-Édouard Deldique nous propose la suite de son essai. Il est en tout cas déjà très intéressant de lire ces extraits d'articles venus de toute l'Europe, mais aussi d'Outre-Atlantique, et de voir le bilan qu'ils tiraient, avant la présidence française de l'UE, des premiers mois de M. Sarkozy à l'Élysée. S'y mêlent, avec une liberté d'expression dont les journaux français se sont montrés en général incapables, critiques acerbes, non pas tant du "style Sarko", pourtant vilipendé, que de son action politique, intérieure et extérieure, et de son opportunisme, détestation peut-être moins de l'homme en soi que d'une "certaine idée de la France" honnie par nombre de nos voisins, et rivaux, paradoxal regret de voir un pays, détesté mais pourtant envié et admiré, tombé aux mains d'un personnage qui apparaît indigne de la fonction et de la nation qu'il est censé représenter. Mais n'est-ce pas là conséquence prévisible du système ?

ANNE BERNET

* Pierre-Édouard Deldique : "Ce grand malade" - Sarkozy vu par la presse européenne. *Fayard* - 190 pages. - 15 euros.

❑ SOCIAL

2009 : le front de l'emploi

Après un quatrième trimestre 2008 ayant affiché une décroissance de 0,8 %, le premier trimestre 2009 pourrait finir à nouveau sur une chute de l'activité, ce qui placerait notre pays en situation de récession.

« L'année 2008 a été rude » a indiqué le président de la République, Nicolas Sarkozy, lors de ses vœux aux Français, avant d'ajouter : « Les difficultés qui nous attendent en 2009 seront grandes. » C'est spécialement sur le front de l'emploi que s'est fait sentir la rudesse de 2008 et que les difficultés seront grandes en 2009.

Cinq millions plutôt que deux

En novembre dernier, le chômage a fait un nouveau bond de 3,2 % par rapport à octobre, ce qui représente une hausse de 8,5 % sur un an. À fin novembre, le nombre de chômeurs s'établit à 2 068 500. Et il ne s'agit que du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1, c'est-à-dire celles déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, ayant éventuellement exercé une activité occasionnelle ou réduite d'au plus 78 heures dans le mois.

Pour avoir la pleine mesure du nombre de demandeurs d'emploi, on pourrait ajouter à ces chiffres les chômeurs cherchant un CDI à temps partiel, ceux cherchant un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, les temps-partiel qui cherchent un temps plein... Et il convient de ne pas



La disparition de l'ANPE au profit du Pôle Emploi ne va pas consoler les nouveaux chômeurs...

oublier le million de RMistes, les moins de vingt-cinq ans qui ne perçoivent aucun minimum social, les radiés de l'ANPE, les seniors de plus de cinquante-cinq ans, les personnes en formation professionnelle... Selon les associations de chômeurs, ce sont plus de cinq millions de personnes qui se trouvent actuellement à la recherche d'un emploi.

Récession

Sans oublier les salariés, relativement nombreux ces derniers mois, qui ont été placés en chômage partiel ou, pour reprendre l'expression plus positive employée par le chef de l'État, placés en situation d'« activité partielle ». Sur le front de l'emploi, l'année

2009 s'annonce plus délicate encore que 2008. Après un quatrième trimestre 2008 ayant affiché une décroissance de 0,8 %, le premier trimestre 2009 pourrait finir à nouveau sur une chute de l'activité, ce qui placerait notre pays en situation de récession.

Pour l'Insee, après une augmentation du nombre de chômeurs de 71 000 en 2008, la France pourrait compter 169 000 chômeurs de plus en 2009. Pour le ministre de la Relance, Patrick Devedjian, ces mauvais chiffres sont « très lourds mais sont injustes pour la France qui n'est pas à l'origine de la crise mais qui la subit ». Qu'ils soient injustes ou pas changera peu la situation de ceux à qui Nicolas Sarkozy s'est directement adressé lors de ses vœux, « ceux qui ont

perdu leur emploi sans y être pour quoi que ce soit ».

Pour sauver des emplois, le président de la République a rappelé les initiatives qui ont été prises : « le plan de relance massif de l'investissement de 26 milliards d'euros » et des mesures « pour sauver notre industrie automobile, en contrepartie de l'engagement des constructeurs de ne plus délocaliser leur production ». Il a également promis d'autres initiatives « pour préserver notre tissu industriel ».

Critiques

Pour Martine Aubry, premier secrétaire du PS, il faut aller plus loin et mobiliser « plusieurs dizaines de milliards d'euros de crédits réellement nouveaux », notamment en abrogeant la loi TEPA qui a créé de nouvelles déductions d'impôts, et en réduisant les niches fiscales. Cécile Duflot, secrétaire nationale des Verts, pointe également du doigt la défiscalisation des heures supplémentaires : « La France est le seul pays au monde où une heure supplémentaire coûte moins à l'employeur qu'une heure normale. Résultat, malgré la crise, à cause de Nicolas Sarkozy les entreprises préfèrent recourir aux heures supplémentaires plutôt que d'embaucher. »

Si ces critiques des erreurs sarkozistes sont fondées, on cherche en vain, dans le discours de l'opposition, les solutions à apporter. Et ce ne sont sans doute pas les nouvelles réformes que Nicolas Sarkozy a annoncées pour 2009 qui pourront régler la question de l'emploi. Fin 2009, le bilan risque d'être sévère pour un gouvernement qui avait promis des résultats concrets...

GUILLAUME CHATIZEL

❑ VIOLENCES URBAINES

Les feux de la Saint-Sylvestre

1 147 voitures brûlées : le ministère de l'Intérieur a pourtant salué un calme relatif... Dans la presse, le rôle de l'immigration a été occulté.

Le gouvernement s'est montré satisfait du bilan de la nuit de la Saint-Sylvestre : « une nuit calme » selon le ministère de l'Intérieur qui n'a pas manqué d'afficher une étrange satisfaction. En effet, bien que le nombre de voitures brûlées soit monté à 1 147, ce qui représente une augmentation de plus de 30 %, la tendance globale de 2008 afficherait un recul de l'ordre de 15 %. L'Intérieur se félicite des « faibles affrontements » ayant eu lieu lors du réveillon, bien que le nombre d'interpellations et de gardes à vue ait fortement augmenté.

La fausse polémique des arnaques

Ces chiffres sont-ils des indices fiables ? Un article du *Nouvel Observateur* daté du 23 juin 2008 expliquait que le nombre de voitures brûlées lors de la Saint-Sylvestre de 2007 avait peut-être

été minimisé par le ministère de l'Intérieur. La même méthode a pu être appliquée sur les chiffres de l'année 2008. Quoi qu'il en soit, les commentaires "rassurants" de l'hôtel Beauvau ne sauraient masquer cette recrudescence des actes de vandalisme, en dépit des promesses électorales du président Nicolas Sarkozy.

Une polémique suscitée par le ministère de l'Intérieur tournait autour des fraudes à l'assurance. En effet, une loi du 1^{er} juillet 2008 prévoit un système d'indemnisation pour les victimes dont les véhicules ont été incendiés. Certains éléments venaient à laisser supposer que des propriétaires avaient brûlé eux-mêmes leur voiture, lors du réveillon, pour toucher l'indemnité.

La police s'oppose nettement à cette thèse, qui arrange bien les affaires du gouvernement. Les arnaques à l'assurance ne seraient « qu'une goutte d'eau dans

l'océan », affirme Mohammed Douane du syndicat de police Synergie : la majorité des incendies sont concentrés dans les banlieues. À leur propos, l'on doit donc parler de violences urbaines.

Du déracinement à l'insécurité

Le président Sarkozy a appelé à une réaction ferme, souhaitant affermir les sanctions contre les auteurs de ce type d'infractions, ou encore renforcer la vidéo surveillance. Pour le syndicat UNSA police, cela n'est pas suffisant, d'autant que la police nationale « n'est que le maillon d'une chaîne » ; il n'existe aucune mesure efficace concrète prévue pour lutter contre les violences urbaines.

Dans la presse, le rôle de l'immigration a été occulté, ce qui n'est guère surprenant dans le magma politiquement correct du



Les arnaques à l'assurance ? « Une goutte d'eau dans l'océan »

monde médiatique. Et peut-être n'existe-t-il pas de corrélation directe entre le phénomène migratoire et les violences urbaines. Pourtant, le malaise des banlieues trouve aujourd'hui une de ses explications principales dans le déracinement des populations qui s'y trouvent, et ce malaise engendre l'insécurité tandis que l'enracinement et l'attachement communautaire, en revanche, sont source de civisme.

Mais nos "élites" républicaines auront-elles le courage d'aborder de front cette question ?

STÉPHANE PIOLENC

HALTE AU MALTHUSIANISME

Une poussée de fièvre malthusienne s'est manifestée à l'annonce des chiffres du dernier recensement en France. Toutefois un long article du *Monde 2* a démonté le 10 janvier quelques arguments des néomalthusiens.

En quelques années, les pays du Sud ont vu leur taux de fécondité diminuer, comme l'Iran qui, d'un taux de 6,5 enfants par femme en 1985, en est désormais à 2, même si cela traduit aussi un recul de l'âge de la maternité, et bien que, selon le principe de l'inertie démographique, les populations du Sud doivent continuer à fortement croître dans les deux ou trois prochaines décennies. Par ailleurs, l'augmentation des niveaux de vie devrait freiner encore, dans le demi-siècle qui vient, l'accroissement naturel car les populations en voie d'enrichissement, par un réflexe souvent inconscient d'épargne (pour éviter la dispersion de leurs nouveaux patrimoines), limitent alors le nombre de naissances. Sans oublier les politiques de contrainte comme celle de l'enfant unique en Chine qui a entraîné un déséquilibre au détriment des populations féminines (100 femmes pour 117 hommes).

Bien sûr, les prévisions pour 2050 tournent autour de 9 milliards d'habitants soit plus de 2 milliards supplémentaires par rapport à 2009 sur une planète qui, aujourd'hui, peine encore à réduire la sous-alimentation. Mais, souligne avec pertinence *Le Monde 2*, sur le conseil d'experts démographes de l'OCDE, « la population ne pose pas un problème en soi. Les pressions exercées sur les ressources naturelles et l'environnement ne proviennent pas du nombre d'habitants mais de leurs habitudes de consommation. »

Ainsi, se trouve remis en cause le principe d'une société de consommation, qui, de par son essence (consommer pour produire...), ne parvient pas à réfréner ses appétits, au risque de gaspiller les ressources animales, végétales et minérales, en quelques décennies prochaines. Comme conclut l'auteur : « À nouveau, les politiques sont en cause. Pas le nombre d'habitants. »

Il faudra bien poser, un jour ou l'autre, la question de la "dépopulation" (et non celle de la "dépopulation") qui n'est rien d'autre, au-delà de l'économie ou du développement, que la grande question de la civilisation, et de ce que nous souhaitons transmettre à nos enfants : des problèmes ou des bienfaits ?

JEAN-PHILIPPE CHAUVIN

* <http://jpchauvin.typepad.fr/>

» RACISME ?

Le 5 janvier, *Sud Ouest* a révélé qu'une plainte avait été déposée par le président de SOS Racisme Charente-Maritime contre une agence d'intérim. Celle-ci recherchait « un vendeur blanc » pour ses clients « spécialistes de la distribution de produits électroniques et d'électroménager ». Le quotidien formule timidement cette hypothèse : « Il n'est pas du tout exclu que le magistrat considère que le libellé du poste de vendeur dit blanc, renvoie au terme traditionnellement utilisé dans cette branche d'activité [...], un vendeur blanc étant en fait [...] spécialisé dans les équipements de type réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselle... » La chasse aux sorcières prend parfois une tournure comique.

» DISCRIMINATION

Les grands partis n'ont pas jugé nécessaire de rendre leurs vœux accessibles aux sourds et malentendants : « En ligne sur les sites de leur parti, les vidéos de Xavier Bertrand, Martine Aubry et François Bayrou [...] ne sont ni sous-titrées [...] ni traduites en langue des signes. » L'Unisda (Union nationale pour l'insertion sociale des déficients auditifs) l'a déploré dans un communiqué diffusé le 2 janvier. Les inconditionnels de la HALDE, grands pourfendeurs des discriminations, ont choisi de montrer l'exemple...

» LAÏCISME

Le 20 décembre 2007, au palais du Latran, Nicolas Sarkozy regrettait que « la République [...] répugne à reconnaître la valeur des diplômes délivrés dans les établissements [...] catholiques », et qu'elle « n'accorde aucune valeur aux diplômes de théologie ». Un accord signé avec le Vatican le 18 décembre dernier devrait changer la donne. Selon l'UNEF, il « foule aux pieds les principes laïcs [...] et ouvre une brèche dans le monopole public de délivrance des diplômes nationaux ». La Conférence des professeurs d'université a interpellé le président de la République le 5 janvier : « Cet accord porte sur les diplômes canoniques, ce qui peut se concevoir [...], mais aussi sur les formations profanes. [...] Quelle nécessité d'avoir ajouté cette clause provocatrice [...] ? En outre, [...] un accord international piloté par le ministère des Affaires étrangères, est particulièrement incongru, s'agissant d'établissements avec lesquels les universités françaises entretiennent [...] des liens de proximité... » Le gouvernement a précisé que les universités resteraient libres de reconnaître le niveau des diplômes.

G.D.

□ HUMANITAIRE

Ces assassins si discrets...

Les plus pauvres d'entre les pauvres n'auront plus droit aux médicaments non utilisés, qui vont partir en fumée. Certaines organisations humanitaires jugent la réforme positive, mais d'autres mettent déjà la clef sous la porte.

Une simple réunion, nous dirions de routine... La directrice de la Croix-Rouge de Boulogne-sur-Mer s'entretient avec les infirmières et les médecins. Parmi eux, de nombreux bénévoles au dévouement sans faille, engagés dans une branche technique nommée APASM, un service "accueillant des personnes en situation de précarité, n'ayant pas de couverture sociale ou connaissant des difficultés d'accès aux soins". Nous soignons les plus pauvres ; nous leurs donnons les médicaments et assurons le suivi des soins.



Peut-on espérer de l'État qu'il finance l'achat des médicaments ?

Un génocide ignoré

Notre présidente nous annonce que la loi du 27 février 2007 et le décret du 18 août 2008 interdisent « la collecte, le stockage et la délivrance de médicaments non utilisés » dits MNU. C'est la signature d'un véritable génocide, qui passera inaperçu car se répandant de manière inopinée mais surtout très diffuse sur toute la surface du globe.

Chaque jour, la Croix-Rouge reçoit des médicaments. Grand-père vient de mourir ? La famille a fait les fonds d'armoires. Au sein de flacons de sirop pour la toux entamés et périmés, on trouve deux appareils auditifs. Chacun vaut 1 000 euros. Ils sont comme neufs et l'audioprothésiste de la

ville les nettoie et les règle gratuitement. Cela fera des heureux ! Aujourd'hui, hélas, il ne serait plus possible de les récupérer pour notre mission Rosa Mystica aux Philippines (L'AF 2000 du 2 octobre 2008). Notre dispensaire APASM n'a plus de vocation ; nous avons décidé à l'unanimité de le fermer. Point de détail, certes. Mais tous les organismes humanitaires de notre pays sont frappés de plein fouet : Médecins sans frontières, Médecins du monde, le Secours catholique pour ses missions à l'étranger, Terre des hommes, etc. L'Ordre de Malte, qui traite chaque année 18 tonnes de médicaments et assure en Afrique la survie d'un million de personnes, ferme actuellement ses dispen-

saires ; les deux cents volontaires "trieurs", souvent des "paumés de la vie", perdent la petite famille qu'ils s'étaient créée.

Peut-on espérer de l'État qu'il finance dorénavant l'achat des médicaments ? Autant faire la danse du canard. Il a été répondu à l'Ordre de Malte qu'il n'y avait plus d'argent dans les caisses, ce que l'on sait. Nos SDF et tous les enfants du monde soignés par les organisations humanitaires n'ont pas le temps d'attendre. Un de nos patients se présente avec une pneumonie aiguë. On lui donnait les médicaments nécessaires. Mais maintenant ? Ou bien il ira mourir sous un pont. Ou bien il sera ramassé par les pompiers ou la police et hospitalisé pendant dix jours. À 600 euros la journée, c'est

pratiquement le budget pour six mois de la Croix-Rouge de Boulogne-sur-Mer.

Les médicaments non utilisés devront être apportés chez les pharmaciens, puis incinérés. Par millions d'euros, ils partiront en fumée. Pollution atmosphérique, dépense considérable d'énergie... Cette loi est à la fois anti-économique, antihumanitaire, antisociale, anti-écologique et anti-chrétienne.

À qui profite le crime ?

Un organisme du nom d'ACI-MED a été montré du doigt. Parmi les pharmaciens volontaires triant les médicaments, un certain nombre ont fait de la récupération au profit de leur propre officine. Or il eût été très simple de trouver un vigile qui, à la sortie, aurait vérifié les sacs, comme cela se fait de plus en plus dans les grands magasins. Rien de scandaleux. Un organisme de cette taille aurait pu supporter cette charge. Quelques vols épars ont donné l'occasion au président de l'Ordre des pharmaciens, s'appuyant sur une directive de Bruxelles, de faire la peau à toutes les organisations humanitaires. En pratique, plus personne n'a le droit de rassembler des médicaments à leur intention. À qui a-t-on pu graisser la patte pour arriver à ce génocide discret ? Le crime profite certainement à quelqu'un. Les laboratoires pharmaceutiques ? Deux ou trois législateurs qui ont promu cette loi de folie ? Nous ne le saurons sans doute jamais.

DR JEAN-PIERRE DICKËS
Président de
l'Association Catholique
des Infirmières et Médecins

□ MANIFESTATION

25 janvier : Marche pour la Vie

Le collectif "30 ans ça suffit" appelle à la grande marche pour la vie qui partira ce dimanche 25 janvier à 14 heures de la place de la République, à Paris.

Fait nouveau par rapport aux années antérieures, quinze évêques français ont apporté leur soutien à cette initiative : NNSS Aillet (Bayonne), Aubry (la Réunion), Bagnard (Belley-Ars) Boulanger (Sées), Catenoz (Avignon), Centène (Vannes), Fort (Orléans), Jaquelin (Mende), Kratz (Strasbourg), Rey (Toulon-Fréjus), ainsi que cinq évêques émérites : NNSS Boucheix (Avignon), Frikart (Paris), Gaidon (Cahors), Madec (Toulon-Fréjus) et Poulain (Périgueux).

En outre de multiples associations familiales, de toutes tendances politiques et religieuses, se joindront cette année à cette manifestation.

On ne saurait trop dire combien cette Marche pour la Vie est importante au seuil d'une année où le parlement va devoir discuter de la révision des lois bioéthiques. En outre, les élections européennes approchent et les

instances supranationales vont intensifier leur propagande pour l'universalisation du "droit" à l'avortement. C'est pourquoi des délégations de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne, d'Irlande, d'Italie, d'Espagne, de Roumanie, de Suisse et d'Autriche seront à Paris ce dimanche pour affirmer par-delà les frontières leur refus du massacre des innocents.

Cause première

Rien que pour la France, la loi Veil est responsable depuis 1975 de plus de six millions de morts. Une telle hécatombe est une catastrophe nationale. Il importe d'y mettre fin sans tarder.

La manifestation se terminera en fin d'après-midi, juste à temps pour venir vous joindre à la marche aux flambeaux en l'honneur du roi Louis XVI qui partira à 19 heures du parvis de la Madeleine pour se rendre à la Cha-

pelle expiatoire (voir page 15). Ainsi des conséquences de la déchristianisation de la France, pourra-t-on remonter à la cause première : le rejet, un certain 21 janvier, de tout lien avec le surnaturel en politique... ?

M.F.



L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS (paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

- 1. Premier abonnement France (un an) 76 €
- 2. Premier abonnement Étranger (un an) 85 €
- 3. Abonnement ordinaire (un an) . 125 €
- 4. Abonnement de six mois 70 €
- 5. Abonnement de soutien (un an) 150 €
- 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) 60 €
- 7. Outre-mer (un an) 135 €
- 8. Étranger (un an) 150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

À la tête de l'UE depuis le 1^{er} janvier, la République tchèque a commis quelques impairs. Le 3 janvier, alors que les troupes israéliennes venaient de pénétrer à Gaza, Jiri Frantisek Potusnik, porte-parole du Premier ministre Mirek Topolánek, jugeait l'opération « plus défensive qu'offensive ». « La déclaration a fait immédiatement le tour du monde », déplore Jean Quatremer, « CNN et BBC world service concluant à juste titre que l'Union européenne soutenait implicitement Israël ». Rectifiant le tir, le chef de la diplomatie tchèque, Karel Schwarzenberg, a expliqué qu'« il s'agissait d'une erreur personnelle » : « Cela arrive à tout le monde, cela m'est arrivé aussi quand j'étais jeune. » Un second faux pas est survenu le 8 janvier : dans un communiqué annonçant le dénouement partiel de la crise gazière, Vladimir Poutine était désigné comme président et non Premier ministre russe. Comble de maladresse, le texte ne fut corrigé que partiellement avant sa deuxième diffusion !

Traité en sursis

Cet "amateurisme" rend d'autant plus pressante la ratification du traité de Lisbonne aux yeux de ses promoteurs, désireux d'en finir avec la présidence tournante du Conseil européen. Mais le Parti civique démocrate (ODS, droite libérale), qui dispose d'une fragile majorité, est loin de partager leur impatience. Jan Zahradil, chef de sa délégation au sein du groupe PPE-DE du Parlement européen, affirme que ni son gouvernement ni son parti ne veulent bloquer le traité. « Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'ils sont satisfaits de l'ensemble. Personnellement, je ne suis pas un supporteur du traité. [...] Je ne crois pas qu'attribuer plus de pouvoir au Parlement soit une bonne idée. [...] Il est évident que les tentatives de créer une sorte d'opinion publique ou de

□ RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Présidence européenne sous surveillance

Quelques faux pas auront suffi aux Tchèques pour que fusent les anathèmes...

Retour sur la situation intérieure du pays et son incidence sur les dossiers qu'il aura à traiter en assurant pendant six mois la présidence de l'Union européenne.



Vaclav Klaus
Le président tchèque
s'apprête à fonder un
nouveau parti
eurosceptique.

conscience paneuropéenne ont été jusqu'à présent sans succès. » Complétant cette observation de bon sens, il reproche au traité de favoriser les grands pays, notamment l'Allemagne et la France, qui deviendraient selon lui « beaucoup plus influents dans le processus de décision de l'Union ». L'atlantisme prôné par l'ODS viserait donc à équilibrer « les ambitions grandissantes de l'UE ». Plus enthousiaste à l'égard de celle-ci, l'opposition dénonce un chantage : en échange de Lisbonne, l'ODS tenterait d'arracher le vote d'un traité autorisant le déploiement d'un radar antimissile américain. Les sociaux-démocrates sont d'autant moins disposés à céder qu'ils espèrent un abandon du projet par le nouvel hôte de la Maison Blanche. Prague souhaiterait d'ailleurs recevoir Barack Obama pour sa première visite présidentielle en Europe. Le processus de ratification pourrait se heurter également à

l'hostilité du président Vaclav Klaus. Bien que la République tchèque soit un régime parlementaire, sa signature est indispensable. Il refusera vraisemblablement de l'apposer tant que l'Irlande ne lui aura pas montré l'exemple. Rien d'étonnant de sa part : en juin 2003, lors du référendum sur l'adhésion à l'UE, il n'avait donné aucune consigne de vote ; depuis, il a banni le drapeau européen du château présidentiel ; le 11 novembre dernier, il avait profité d'une visite officielle à Dublin pour dîner en compagnie de Declan Ganley, "héros" du "non" irlandais.

Eurosceptiques

Ce soir-là, il s'était retrouvé à la même table que Philippe de Villiers. L'euroscepticisme tchèque diffère toutefois de son homologue français : il touche davantage les responsables politiques, et ne se nourrit guère de la peur du "plom-

bier polonais". Bien au contraire : selon Marion Van Renterghem, Vaclav Klaus s'inscrirait dans le sillage des monétaristes. Les conceptions libérales qui priment dans son pays pourraient avoir une incidence sur les dossiers européens. La présidence tchèque ne s'est-elle pas donnée pour devise « une Europe sans barrière » ?

Libéralisme

Elle espère lever les restrictions à la libre-circulation des travailleurs, en obtenant au Conseil européen des 19 et 20 mars, sinon la suppression, au moins l'atténuation des "mesures transitoires" protégeant quinze États-membres au détriment des derniers adhérents. Elle entend promouvoir le libre-échange, par la relance du cycle de Doha ou l'abolition des barrières commerciales transatlantiques. La République tchèque accueille avec réserve la perspective d'un encadrement accru du secteur des télécommunications, refusant par exemple que soit plafonné le tarif de certains services téléphoniques. Enfin, c'est elle qui devra boucler les négociations avec la Commission et le Parlement sur le "troisième paquet" de libéralisation du marché de l'énergie.

Deux sujets connexes figurent parmi ses dossiers les plus importants : la préparation de la prochaine conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui se tiendra à Copenhague du 7 au 18 décembre, et la sécurité des approvisionnements énergétiques. Enclin à pro-

mouvoir le nucléaire, le gouvernement tchèque devra compter avec la pression des Verts... Satanée démocratie !

Parmi les grands rendez-vous du semestre : le sommet du "Partenariat oriental" au printemps ; celui du G20 le 2 avril, censé lutter contre une crise financière à laquelle la République tchèque se montre peu sensible ; celui du soixantième anniversaire de l'OTAN le lendemain. D'ici le 1^{er} juillet, on suivra également les négociations visant à accélérer l'intégration des Balkans à l'UE : c'est une priorité pour Prague, qui escompte, entre autres, la résolution d'un conflit territorial ayant conduit la Slovaquie à freiner le processus d'adhésion de la Croatie.

Séduits par le volontarisme de Nicolas Sarkozy, exaspérés par la "grande gueule" de Vaclav Klaus, nos confrères attendront les Tchèques au tournant...

GRÉGOIRE DUBOST

SOURCES :

* Dictionnaire critique de l'Union européenne. Armand Collin, octobre 2008, 493 pages, 39,50 euros.

* Europolitique. Numéro 3665, « Présidence tchèque de l'UE : un relai difficile ». 24 décembre 2008, disponible sur www.europolitique.info

* Jean Quatremer : « Amateurisme tchèque » ; « La présidence tchèque bouge enfin et regaffe... ». *Coulisses de Bruxelles* (bruxelles.blogs.libération.fr), 4 et 9 janvier 2008.

* Marion Van Renterghem : « Vaclav Klaus, le mouton noir de l'Europe ». *Le Monde*, 4 janvier 2008.

Dans la nuit du 10 au 11 janvier, un nouvel, et provisoire, accord gazier a été signé entre la Russie et l'Ukraine. L'approvisionnement gazier de l'Ukraine et des pays européens reprendra donc bientôt.

La crise a donc été rapidement réglée (malgré un incident provoqué le dimanche soir par Kiev) surtout grâce à l'intervention du Premier ministre tchèque, M. Topolánek, qui, reprenant les méthodes de Nicolas Sarkozy, son prédécesseur à la tête du Conseil européen, a médiatisé à l'extrême son rôle. Les affaires "européennes" risquent d'être désormais un spectacle permanent.

Affaire complexe

À l'origine de la crise, une fois de plus, une affaire purement commerciale : Gazprom vend son gaz à l'Ukraine à un prix de faveur, actuellement 250 dollars au lieu de 400 pour 1 000 m³. La Russie souhaite ramener progressivement ce prix au niveau "normal", d'autant qu'elle juge que les

□ UKRAINE-RUSSIE

La crise gazière n'aura pas lieu

L'approvisionnement en gaz de l'Europe semble assuré à court terme.

Mais une refonte globale des relations avec la Russie est indispensable.

dirigeants d'Ukraine seraient trop proches de Washington et menaceraient ses intérêts dans la région. À cela s'ajoute le refus de Kiev, encouragé par Washington selon certains milieux russes, de régler ses dettes à Gazprom, plus d'un demi milliard de dollars, semble-t-il.

Pour en finir, après quelques avertissements, Moscou a fermé le "robinet". Ripostant, Kiev a empêché la fourniture par Gazprom du gaz à plusieurs pays européens, une sorte de prise d'otage. En outre, accusation russe démentie mollement par Kiev, l'Ukraine aurait "pompe" dans les gazoducs pour y prélever des quantités considérables alimentant ses consommateurs. Un "vol" selon la

presse moscovite. C'est pourquoi Moscou exigeait la présence et le contrôle des observateurs européens, et l'a obtenue.

Sur le plan juridique et commercial, Moscou n'a pas tort. Mais avec un pouvoir pro-russe ou moins inféodé à Washington, le Kremlin aurait certainement agi autrement. Le gaz devient un moyen de pression pour faire reculer l'attitude ukrainienne.

On reproche à Moscou d'utiliser l'arme pétrolière et gazière comme instrument de sa politique extérieure. Ce que certaines grandes puissances avaient toujours fait. Ses grandes entreprises énergétiques, nationalisées sous Poutine, sont, disent certains commentateurs, au service de l'É-

tat et de sa diplomatie. On leur réplique à Moscou, non sans raison, qu'inversement certains gouvernements occidentaux sont au service, sinon aux ordres, des compagnies pétrolières multinationales. Étrange débat.

Un règlement global s'impose

L'affaire est plus complexe qu'il ne paraît. Les équations internationales étant actuellement ce qu'elles sont, on voit difficilement l'intérêt de la politique entreprise par l'administration Bush de dresser les pays limitrophes de la Russie contre celle-ci. Il est encore moins compréhensible que les pays européens suivent docile-



ment, comme parfois ils en ont donné l'impression, la politique américaine. Or, l'Europe dépend largement du gaz russe. De 0,4 % de ses besoins pour la Belgique à 7,8 % pour la France, 23,8 % pour l'Italie et 35,8 % pour l'Allemagne.

Certes, il faut diversifier les sources d'approvisionnement. Mais la Russie est-elle moins sûre et moins fiable que l'Algérie ou l'Iran des ayatollahs ? Il serait dans l'intérêt de l'Europe de trouver un règlement global avec la Russie et d'amener les Ukrainiens à en faire autant.

SERGE MARCEAU

Ce dimanche soir, au moment où nous écrivons, aucune issue ne se dessine à très court terme dans le conflit palestinien, alors que l'opération israélienne, riposte disproportionnée à une provocation du Hamas qui a rompu la trêve de six mois conclue sous l'égide du Caire, est entrée dans sa troisième semaine.

Du côté palestinien, le nombre de victimes avait dépassé neuf cents morts et trois mille blessés. Parmi elles, au moins un quart de civils, dont de nombreux enfants. La bande de Gaza est un champ de ruines. Tout y manque : l'eau, l'électricité, la nourriture, les services de première nécessité. Les frappes israéliennes sont parfois aveugles. C'est une guerre sans merci. Il est vrai que, suivant les tactiques islamistes, les combattants du Hamas utilisent sans vergogne écoles, mosquées, hôpitaux et habitations privées comme dépôts d'armes et de munitions, ateliers de fabrication et bases de lancement de leurs roquettes.

Dégâts énormes

Côté israélien, dix soldats ont été tués et de nombreux autres blessés. Trois civils sont décédés par suite de frappes du Hamas. Six cents roquettes sont tombées sur le territoire israélien. Les dégâts matériels sont considérables, même si, en Europe, les médias les montrent moins.

Sur le plan militaire, les Israéliens sont en train de gagner cette guerre. Il ne semble pas en être de même sur le plan médiatico-politique. Certes, malgré les images fortes montrées par les télévisions européennes et arabes, la mobilisation populaire contre Israël, même dans les pays

NOUVELLE GUERRE ISRAËLO-PALESTINIENNE

La tragédie continue au Proche-Orient

Il importe au plus tôt d'arrêter la guerre, d'apporter aux Israéliens les garanties de sécurité nécessaires, de panser rapidement les blessures infligées aux habitants de Gaza en attendant un règlement durable du problème palestinien.



Soldats israéliens
Aucune issue
ne se dessine
à court terme.

arabes, a été relativement limitée, bien qu'elle s'amplifie depuis quarante-huit heures. Mais le soutien apporté par l'extrême et l'ultra-gauche occidentales leur a donné une résonance particulière dans la presse et les médias audiovisuels.

À ce jour, la plus grande manifestation arabe, celle d'Alexandrie organisée par les Frères musulmans, n'a réuni que cinquante mille personnes selon les organisateurs. À peu près autant à Damas et à Amman. Bien moins ailleurs. À Téhéran, capitale d'un pays non arabe, mais principal

baillieur de fonds et fournisseur d'armes du Hamas, le "rassemblement populaire" a réuni trois mille personnes, des bassidjis, miliciens du régime, et ce dans une ville de douze millions d'habitants. Curieusement, les démonstrations populaires les plus impressionnantes ont eu lieu à Manille, New-Delhi, Londres et... Paris, vendredi dernier, où les *leaders* de la gauche extrême étaient au premier rang. Et les casseurs étaient partout à l'œuvre.

À Paris, à Bruxelles et dans quelques autres villes, des manifestations pro-israéliennes ont eu

lieu. Pratiquement sans écho médiatique, exception faite de celle de ce dimanche soir. Le plus marquant est la relative modération du Hezbollah libanais et des Sadristes en Irak, eux aussi manipulés par Téhéran. Ce qui conduit à penser que les dirigeants iraniens ne désirent pas envenimer par avance leur relation avec l'administration Obama qu'ils jugent, ou espèrent, leur être plus favorable. Élément à ne pas négliger.

Lueur d'espoir ?

Deux événements politiques conditionnent ce processus. L'entrée en fonction d'Obama d'abord. Tout laisse à penser que la crise palestinienne ne constitue pas sa toute première priorité. Certains pensent à Washington qu'il pourrait laisser aux Européens l'initiative d'une médiation et l'envoi des observateurs et des forces militaires indispensables. À voir. Les élections israéliennes ensuite, qui auront lieu dans trois semaines. La coalition travailliste-Cadima au pouvoir profite de l'intervention militaire. Elle n'arrêtera pas l'offensive sans obtenir des garanties suffisantes, c'est-à-dire l'installation des forces militaires d'interposition et des observateurs efficaces à Gaza afin d'empêcher les tirs de roquettes,

le démantèlement de la capacité militaire du Hamas, la cessation de l'aide de l'Iran aux islamistes. Exigences maximales certes, mais en grande partie logiques.

La fin de la tragédie que subissent les habitants de Gaza, pris entre la barbarie islamiste et les frappes israéliennes, est une priorité absolue. Seule, la diplomatie égyptienne semble en mesure de parvenir ne serait-ce qu'à une longue trêve provisoire. Hosni Moubarak joue d'une manière remarquable le rôle du chef de la principale puissance arabe. Ce dimanche soir, Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne, et les représentants du Hamas se trouvaient au Caire. La diplomatie française lui apporte un soutien non négligeable. C'est la seule lueur d'espoir : arrêter la guerre, apporter aux Israéliens les garanties nécessaires, panser rapidement les blessures infligées aux habitants de Gaza en attendant un règlement durable.

Ce ne sont pas les extrémistes des deux bords, les casseurs parisiens et les gesticulations intéressés des *leaders* d'une gauche sans voix qui pourraient y parvenir, mais l'action concertée des États responsables et des chefs politiques dignes de ce nom.

PASCAL NARI

À quel moment Israël a-t-il obtenu des États-Unis le feu vert pour envahir et écraser la bande de Gaza ? Quelques heures avant l'ébranlement de ses blindés et le tir de ses missiles ? Et ce feu vert, est-il apparu à l'issue de contacts codés, comme dans tous les bons scénarios du même type ? L'histoire est plus simple, plus directe, et en même temps beaucoup plus révélatrice des conditions dans lesquelles a éclaté ce drame.

Une petite phrase

Il y a cinq mois que le Premier ministre Ehud Olmert et son armée ont reçu carte blanche. En juillet dernier, Barack Obama, grand favori de la course à la Maison Blanche, visite Israël. En apparence, bain diplomatique ; en réalité, engagement politique. Depuis le début des primaires démocrates, l'Afro-Américain est le poulain de Jérusalem. À Washington, les *lobbies* sionistes se sont mobilisés avec l'argent des grands champs de bataille tandis qu'en Israël on balade le futur vainqueur sur les habituels créneaux d'un État en guerre. Un détour dans une petite ville passa inaperçu. Il eut pourtant une importance capitale.

Sderot : quelques milliers d'âmes dans des maisons basses

ÉTATS-UNIS

Le feu vert d'Obama

Barack Obama assiste, résigné mais serein, à son premier bain de sang dans une région où les États-Unis sont impliqués jusqu'au cou...

que brûle le soleil d'été. Une somnolence orientale comme il en existe des centaines dans le pays. Avec, cependant, une différence : Sderot est à une portée de batterie des artificiers du Hamas. Elle reçoit de la mitraille dès qu'une crise éclate.

Tout paraît calme lorsqu'un Obama très entouré pénètre dans la ville. Une trêve vieille déjà de plusieurs mois a l'air de tenir. Mais cette quiétude ne doit surtout pas tromper l'invité de marque. On lui montre dans le lointain la ligne verdâtre qui indique les premiers contreforts de Gaza, en spécifiant bien que le feu arrive de là-bas. D'ailleurs, autour du petit groupe, quelques maisons, des rues, des champs portent encore les traces de projectiles. C'est la guerre, non ? Poussé un peu dans ses retranchements, Obama hoche la tête avant de remarquer : « Si quelqu'un envoyait des roquettes sur la maison où dorment mes deux filles, je ferais tout ce qui est en mon pouvoir pour arrêter

cela. » À l'évidence, propos d'un père de famille responsable. Mais attendons la suite.

Obama ajoute : « Et j'espérais que les Israéliens en fassent autant. » Il ne s'agit plus de l'attitude d'un visiteur compatissant, mais de celle d'un futur chef d'État engagé. C'est le feu vert qu'attendait Olmert, ses généraux et toute son armée. La petite phrase, qui, à l'époque, passa aussi inaperçue que la ville de Sderot où elle fut prononcée, eut au début de l'offensive, fin décembre, les honneurs de toute la presse. La même presse qui égrena depuis l'élection toutes les nominations ministérielles en prenant bien soin de souligner, à chaque personnage, son soutien "inaltérable" à Israël.

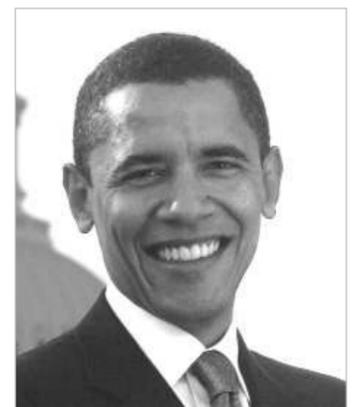
Trois noms se détachent : Rahm Emanuel, Premier ministre de facto, Hillary Clinton, secrétaire d'État, et Léon Panetta, chef de la CIA. Avec eux, le verrouillage est complet. Obama deviendra le féal d'une politique dictée par Jérusalem.

Comme l'a été Bush fils. Et, avant lui, Clinton, Bush père, Reagan, Carter et tous les autres jusqu'à Truman. Obama les bat sur un point : sa campagne électorale fut financée à 85 % par l'argent juif.

Obama dans le rang

Bush fils aussi se détache du peloton, par son exemplaire docilité. Il a guerroyé en Irak sous la conduite des néoconservateurs durement noyautés par les sionistes. Et en 2006, il se fit pourvoyeur d'apartheid en donnant son aval au mur séparant Israël des territoires occupés. Une docilité sans éclat. Car il n'a pas montré beaucoup d'idées originales sur cet interminable conflit. À part le tricotage de quelques trêves éphémères mais très médiatisées.

Obama tentera de faire mieux. Difficile, car lui non plus ne sort pas des sentiers battus dans cet Orient compliqué. Pen-



dant sa campagne, il se risqua à dire qu'il n'était pas opposé à des négociations avec des mouvements comme le Hamas. Folle imprudence. On l'a vite fait taire. Il rentra alors gentiment dans le rang en attendant de se voir imposer ses plus proches collaborateurs et de jouer le premier grand rôle de son mandat. Rôle bizarrement muet.

En pleine période transitoire et presque muni de tous les attributs du pouvoir, Obama assiste, résigné mais serein, à son premier bain de sang dans une région où les États-Unis sont impliqués jusqu'au cou. Rôle superbe et dérisoire qui lui va comme un gant.

De notre correspondant
aux États-Unis
PHILIPPE MAINE

□ LE R.P. MICHEL LELONG

Israël refuse de respecter le droit

Compte tenu de la gravité de la situation à Gaza, nous avons demandé au R.P. Michel Lelong, qui appartient à l'ordre des Pères blancs et qui est un spécialiste du monde arabe, de bien vouloir répondre à nos questions, ce qu'il a accepté très volontiers. Nous l'en remercions vivement.

L'Action Française 2000 - Mon père, à votre avis, quelle est l'origine du conflit qui ensanglante ce minuscule territoire où vivent un million et demi de Palestiniens ?

MICHEL LELONG - Avant toute chose, je vous dirai que, comme tout le monde, je suis bouleversé en voyant depuis dix jours à la télévision ce qui se passe à Gaza. On compte aujourd'hui, 8 janvier, sept cents morts palestiniens dont deux cents enfants et des milliers de blessés. Selon les agences de l'ONU, la situation là-bas est catastrophique. Bien sûr, nous ne devons jamais oublier les souffrances de nos frères juifs en Europe au XX^e siècle du fait du nazisme. Nous devons aussi comprendre les souffrances et l'inquiétude des familles israéliennes éprouvées et condamner les violences des attentats contre la population civile israélienne.

Mais au nom de la valeur fondamentale qu'est le respect de la personne humaine, nous devons affirmer que la manière dont le gouvernement israélien traite depuis dix jours la population civile de Gaza est totalement inacceptable. D'ailleurs Benoît XVI vient d'affirmer que l'action militaire n'est pas une solution. En tant que prêtre catholique, je pense que tous les croyants, chrétiens, juifs et musulmans, doivent appeler ensemble, et avec tous les autres, croyants ou non, au dialogue pour la paix en Terre sainte. Mais il n'y a pas de paix sans justice et la justice, là-bas comme ailleurs, passe par le respect par tous du droit international.

Le fond du problème, c'est qu'Israël refuse de respecter le droit international. Ce pays n'a jamais respecté les résolutions de l'ONU concernant les territoires occupés et le statut de Jérusalem. L'Autorité palestinienne a accepté de jouer le jeu. Elle a reconnu le droit international, elle a pratiqué le dialogue depuis Oslo. Il y a un an, elle s'est rendue à Annapolis. Pendant ce temps-là, qu'ont fait les Israéliens ? Ils ont poursuivi la colonisation¹. Les Palestiniens n'ont rien obtenu.

En janvier 2006, lors des élections qui se sont déroulées librement, le Hamas a obtenu démocratiquement la majorité au parlement. Les États-Unis et les pays de l'Union européenne ont refusé d'admettre cette victoire et, en 2007, lorsque le Hamas et le Fatah ont voulu constituer un gouvernement de coalition, les Occidentaux n'ont pas voulu le reconnaître.

Le Hamas a été rejeté. Il a été diabolisé. Gaza a été bouclé en sorte que la situation y est devenue intenable. Malgré cela, le Hamas a accepté en juin dernier une trêve à condition que la situation s'améliore. Or, celle-ci a

empiré. Enfin, cette trêve a été rompue par Israël le 4 novembre 2008. Ce jour-là, l'aviation israélienne a tué six membres du Hamas, ce qui a entraîné des réactions en chaîne : riposte à coups de roquettes du mouvement islamiste et renforcement du blocus israélien de la bande de Gaza.



Un marché à Gaza
Le monde arabe n'acceptera pas indéfiniment d'être agressé et humilié.

Il faut noter que la riposte du Hamas a blessé très peu de personnes mais Israël a pris ce prétexte pour entrer en guerre.

Ce que veut Israël

L'AF 2000 - Quels sont les buts de guerre des Israéliens ?

M.L. - Israël veut détruire la force militaire du Hamas et probablement aussi son gouvernement. Mais tout le monde reconnaît qu'il faut créer un État palestinien. Or, pour arriver à cette solution, le Hamas est un interlocuteur incontournable. Yves Aubin de la Messugière, ancien ambassadeur et excellent connaisseur du Proche-Orient, a dit qu'il fallait discuter avec le Hamas. Il a publié dans *Le Monde* du 10 décembre une tribune intitulée « Pourquoi l'Europe doit parler au Hamas ». N'oublions pas que pendant des années, on n'a pas voulu discuter avec l'OLP sous prétexte que c'était un organisme terroriste. Et pourtant un jour Israéliens et Palestiniens se sont assis à une même table. Dans l'immediat il faudrait encourager les Palestiniens à constituer un gouvernement d'union nationale.

L'AF 2000 - Pensez-vous qu'un État palestinien soit possible aujourd'hui à côté d'Israël ?

M.L. - Oui, à condition que les territoires palestiniens, illéga-

ment colonisés, soient libérés et que Jérusalem devienne la capitale du nouvel État.

L'AF 2000 - Un État binational ne serait-il pas plus souhaitable ?
M.L. - Si on ne peut pas trouver d'alternative, il faudra peut-être en arriver là, mais ce n'est pas

croyants de France apportent leur contribution à la recherche de la justice, de la paix et de la réconciliation en Terre sainte.

Mission de la France

L'AF 2000 - Précisément, que peut faire la France là-bas ?
M.L. - La France peut et doit jouer un rôle important au Proche-Orient car elle a depuis un demi-siècle de bonnes relations avec les pays arabes et maintenant avec Israël. La France peut donc favoriser le dialogue entre les deux parties.

Je rappellerai que les États arabes ont fait des propositions intéressantes il y a quelques années lors de la réunion de Beyrouth. Ils proposaient de reconnaître Israël à condition que ce pays applique les résolutions de l'ONU. La France devrait soutenir cette proposition.

Ajoutons que l'Église de France devrait s'engager davantage. N'oublions pas qu'il y a des Palestiniens chrétiens qui jouent un rôle important dans la résistance à l'occupation. M^{gr} Michel Sabbah, ancien patriarche latin de Jérusalem, et son successeur M^{gr} Fouad Twal ont souvent demandé aux évêques d'Europe d'apporter leur soutien à la recherche de la paix en Terre sainte mais ils n'ont guère été écoutés.

On comprend très bien qu'après les drames et les souffrances de juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale, les évêques soient un peu paralysés, mais précisément la meilleure manière d'aider les juifs et de leur rendre service, c'est de chercher avec eux une solution permettant d'assurer le respect des droits et de la dignité des Palestiniens, ce qui conduira à promouvoir la sécurité d'Israël.

La responsabilité des États-Unis

L'AF 2000 - Que pensez-vous du silence d'Obama et de la politique américaine ?

M.L. - La politique de Bush au Proche-Orient a été tellement catastrophique qu'on peut espérer que celle d'Obama sera meilleure. Au cours de sa campagne, il a dit qu'il attachait une importance majeure au problème du Proche-Orient mais, depuis, il est resté silencieux.

Souhaitons qu'il aborde objectivement ce problème et non de façon partielle comme Bush. Si les États-Unis continuaient à soutenir inconditionnellement Israël, cela se retournerait contre eux et contre les juifs, car ils ne sont plus la seule grande puissance. On assiste au retour de la Russie sur la scène internationale, à l'arrivée de la Chine ainsi que d'autres



pays. Le monde arabe n'acceptera pas indéfiniment d'être agressé et humilié. Ses élites sont de plus en plus critiques envers la politique occidentale. Ou bien on connaîtra un choc entre l'Occident et le monde musulman, ce qui serait une catastrophe pour tout le monde, et surtout pour les chrétiens arabes, ou bien on acceptera de dialoguer avec le monde musulman et c'est là que la France peut jouer un rôle positif.

L'AF 2000 - Comment envisagez-vous une sortie de crise ?

M.L. - Il faut d'abord arrêter le massacre des innocents quels qu'ils soient. Ensuite, les responsables politiques des différents pays, en particulier les pays européens, doivent obliger toutes les parties à se conformer au droit international. C'est la seule façon de s'en sortir.

PROPOS RECUEILLIS
PAR YVES LENORMAND

¹ - Depuis Annapolis les appels d'offres pour les constructions dans les colonies ont augmenté de 1 678 %.

CISJORDANIE LA VIE AU RALENTI

Tous les Palestiniens solidaires de la résistance à Gaza, ont les yeux fixés, comme le reste du monde, sur ce petit territoire. Mais, pendant ce temps-là, que se passe-t-il en Cisjordanie, dans les colonies créées par Israël ?

D'après un habitant, joint par une de nos amies au téléphone le 9 janvier, tout est calme à Naplouse, alors que, quelques jours auparavant, il y avait eu une véritable intifada à Hébron. Les militants du Hamas se sont heurtés aux colons qui ont répondu avec leur brutalité coutumière.

Pendant quelques jours la population n'a pas pu bouger, bloquée aux *checks-points*. Depuis, la situation s'est calmée et les gens peuvent aller partout, sauf à Jérusalem. Sur le plan nourriture, il n'y a pas de pénurie mais il y a peu de choix et tout est très cher. Il est donc difficile de se nourrir surtout si l'on tient compte que près de 50 % de la population active est au chômage. L'approvisionnement en gaz est normal, mais il y a des coupures d'électricité. On vit donc au ralenti dans les véritables camps de concentration que sont les territoires occupés.

BÊTISE ET MAUVAIS GOÛT

» À VERSAILLES

L'exposition des œuvres "kitsch" de Jeff Koons aura souillé les grands appartements du château de Versailles jusqu'à ce 4 janvier. Le prince Charles-Emmanuel de Bourbon Parme qui en avait dénoncé le caractère « mercantile » et « pornographique » (voir L'AF 2000 du 18 décembre) n'a pu obtenir ni du tribunal administratif ni du Conseil d'État l'interdiction de ce qui était un sacrilège en un haut-lieu de l'histoire de France.

De cette bataille médiatique qui a hélas plutôt assuré la promotion de "l'artiste", reste que les commentateurs auront montré une bassesse incommensurable. Ils ont prétendu que Versailles ne fut jamais un lieu moralement propre (maîtresses des rois, divertissements en tous genres...), comme si les comportements des personnes qui n'étaient tout de même pas leurs frasques intimes devant le grand public pouvaient changer quelque chose à la majesté du lieu d'où l'on gouvernait la France.

La palme d'or de la bêtise revient à M. Jean-Jacques Aillaud, président du domaine de Versailles : « Cette requête reposait sur une idée que le descendant des Bourbons avait un droit moral et quasi patrimonial sur le château. Lui donner raison serait revenu à nier la proclamation de la République. » Cela veut-il dire que les princes seraient exclus du droit que possède tout citoyen de défendre l'œuvre de ses ancêtres ? N'est-ce pas là du racisme ? Qu'en dit la HALDE ? L'ancien ministre de la Culture voudrait-il aujourd'hui guillotiner les descendants des rois pour les faire taire ?

M.F.

» À BRUXELLES

Traditionnellement, le pays présidant l'Union européenne apporte sa "touche" au bâtiment Justus Lipsius, siège du Conseil des ministres. La République tchèque y a dévoilé le 12 janvier une « installation d'art moderne » réalisée sous l'égide de David Cerny, qui rassemble des contributions illustrant chacune un stéréotype sur les Vingt-Sept : autant de « barrières à détruire » selon le communiqué. Voyez plutôt : l'hexagone français flanqué d'une pancarte "en grève", l'Allemagne paradis de l'automobile, le Royaume-Uni effacé de la carte, la Bulgarie recouverte par des toilettes turques - un choix « primitif et vulgaire, scatologique » selon l'auteur, Elena Jelebova, citée par l'AFP. Quant à la Tchéquie, elle raille son président eurosceptique !

G.D.

□ FANTASY

Le roi dans la littérature jeunesse

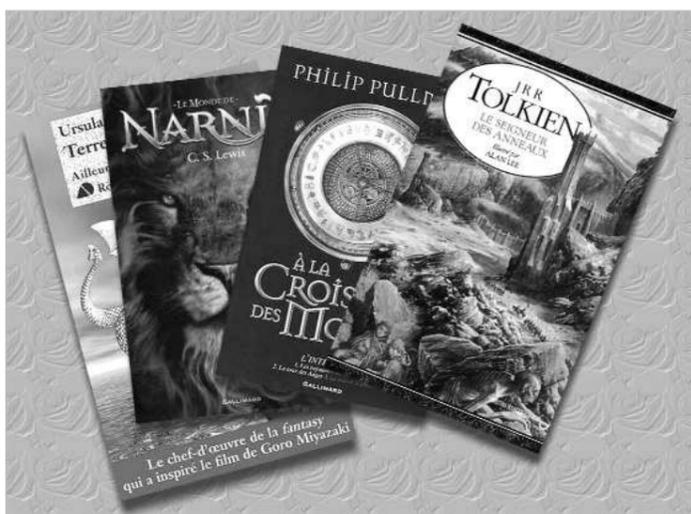
Les figures royales sont légion dans la littérature fantastique. Revue des souverains les plus marquants, héros pleins de bonté ou tyrans à la solde du démon, souvent popularisés récemment par des adaptations cinématographiques, à l'image du *Prince Caspian* dont le DVD est disponible depuis quelques jours.

Dans la littérature du genre *fantasy* pour adolescents et jeunes adultes, déjà ancienne ou contemporaine, il n'est pas rare de trouver un roi au cœur de l'histoire, que ce soit en tant qu'élément déclencheur de l'histoire ou acteur secondaire. Il peut être en position d'adjuvant ou au contraire d'opposant.

Usurpateurs

Objectivement, la plupart des rois de ce genre de littérature sont de mauvais rois. Fort heureusement, il y a une explication à ce phénomène : parmi eux, nombre se sont autoproclamés, se privant ainsi de toute légitimité, en absence de régnants, ou bien après avoir délibérément usurpé le trône en présence de l'héritier ; certains sont manœuvrés par le Mal ; mais quelques-uns sont effectivement animés d'intentions autres que le service de l'intérêt commun.

Nous observons, pour le premier cas, le roi Tygath issu du célèbre roman de l'Américaine Ursula K. Le Guin, publié puis adapté en film sous le titre de *Terremer*. Désireux de créer une unité entre toutes les îles de la carte, il s'improvise roi et se fait respecter par la force des armes. C'est aussi la solution qu'a adoptée la Sorcière blanche nommée Jadis dans le populaire *Monde de Narnia* de l'Irlandais Clive Staples Lewis. Elle s'autoproclame reine suprême de Narnia, châtelaine de Cair Para-



vel et impératrice des Îles désertiques, plongeant le monde dans un hiver durant plus de cent ans. Seule l'arrivée des véritables rois et reines, Peter, Susan, Edmund et Lucy Pevensie, saura rétablir la paix et la prospérité à Narnia.

Le second tome du *Monde de Narnia* fournit un autre exemple de choix. Nous découvrons que le roi tyrannique des Telmarins, Miraz, a fait assassiner son propre frère pour monter sur le trône à sa place, et ce malgré la présence de l'héritier légitime, son neveu le prince Caspian. Celui-ci parviendra à reprendre ce qui lui revient de droit grâce aux attributs d'un vrai roi, tels que le courage et la détermination à se battre pour une cause juste. Un épisode similaire apparaît dans le tome I de l'extraordinaire *À la Croisade*

des Mondes du Britannique Philipp Pullman. Iofur Raknison, le roi de Svalbard - royaume des ours polaires -, au début du roman, n'a pas acquis cette charge légitimement. Dans son pays, le roi est celui qui a réussi à emporter "à la loyale" un combat contre tous les prétendants au trône. Iofur aurait drogué l'adversaire du précédent roi Iorek Byrnison, obligeant ce dernier à le tuer pour remporter la victoire contre l'ours à la folie meurtrière. N'étant pas autorisé à tuer l'adversaire d'un combat pour le trône, le pauvre roi aurait été chassé de Svalbard.

L'emprise du Mal sur le souverain trouve essentiellement son exemple dans un roman qu'on ne présente plus : *Le Seigneur des Anneaux* de John Ronald Reuel Tolkien. Lorsque le lecteur fait la

connaissance de Théoden, roi du Rohan, il se trouve sous l'entière emprise de Grima Langue-de-Serpent, disciple du mauvais sorcier au service de Sauron, Saroumane. Manœuvré par le Mal, et complètement aliéné donc, il refuse dans un premier temps de considérer sa propre descendance ainsi que d'envoyer de l'aide à son voisin et homologue. C'est au contact du bon roi du Gondor, Aragorn, qu'il recouvrera ses esprits et pourra se lancer à ses côtés dans la bataille ultime.

Vice ou abnégation

Enfin, il existe des souverains légitimes mais foncièrement mauvais à cause des vices propres à l'homme qu'on retrouve dans les sept péchés capitaux. Ainsi Galbatorix, roi de l'Empire dans le roman *Eragon* du jeune Américain Christopher Paolini, est-il mu par l'envie et la jalousie lorsqu'il donne la chasse aux Dragonniers pour détruire leurs dragons après qu'il eut tragiquement perdu le sien.

Dans les mondes composés de plusieurs royaumes, il se trouve toujours des rois ou des reines qui n'ont pas d'autre désir que d'apporter leur aide en toute abnégation au héros ou à l'héroïne. La monarchie se prête très bien à l'univers instauré par les classiques du genre *fantasy*. C'est ainsi que les jeunes lecteurs la découvrent : fictive mais aussi attrayante.

CAROLE NOZIÈRE

□ PROMENADE LITTÉRAIRE

Ritournelles d'espérance

Méditation sur le temps et l'espérance : celle que nos cœurs attendent, c'est la Prospérité couronnée, la France royale.

Il nous souvient d'avoir jadis chanté : « *Nous aurons cet été - Du vin aux vignes - Avec la Royauté.* » Le Temps est une divinité jalouse de son prestige et qui réclame, tout comme la langue française, une perpétuelle "Défense et Illustration". Il y a des banalités quotidiennes qui l'humilient : "Nous avons bien le temps", et l'aimable et perfide : "Prenez votre temps" qui nous invite en fait à prendre le temps des autres, bien souvent...

Des travailleuses infatigables

Le Temps va trop vite ou trop lentement selon les saisons. En ce début de janvier nous souhaiterions que le Temps, tel Pégase, galope à travers les froidures actuelles pour s'alanguir ensuite,

imitant Rossinante et trotinant doucement depuis l'apparition des primevères jusqu'à l'heure triomphale des vendanges. Mais les magies du Temps nous laissent espérer des surprises différentes des floraisons et des délectables promesses de fruits mûrs.

Sur le long chemin des saisons et des jours, nous souhaitons voir apparaître l'histoire comme une dame charmante dans le carrosse doré de la vieille chanson, mais tenant des propos plus encourageants et revigorants que ceux de la dame au cantonnier et du cantonnier à la dispensatrice de commiserations trop faciles.

En somme, celle que nos cœurs attendent, c'est la Prospérité couronnée, la France royale. Quelque chose nous dit qu'au cœur des hameaux que l'équipage de la Dame vient de traverser pour

arriver jusqu'à nous, il y a des vaillantes et infatigables travailleuses. Ce n'est point que nous dédaignons les artisans du bois creusé, du bois sculpté, les bons sabotiers comme j'en voyais autrefois dans la forêt de Fougères, les menuisiers dresseurs de coffres et de lits-clos. Nulle chanson des nobles pays ne nous est indifférente, celle du marteau comme celles des rouets et des fuseaux, tisserands, filandières, couturières et brodeuses.

Tapissierie

Depuis le temps de la princesse Mathilde, notre histoire et toute notre espérance ont l'aspect d'une tapissierie, et la grande vocation royale inscrite au cœur de nos vies modestes aboutit à une cantilène d'ouvrière tra-



vaillant du fil et de l'aiguille au plus profond d'une demeure : ritournelle que chacun de nous répète à certaines heures pour honorer une France royale qui fredonne en poursuivant de modestes travaux :

« *Notre France depuis longtemps - Attend toujours en tricotant - Assise au fond du vestibule - Les yeux fixés sur la pendule. - Inlassable ravaudeuse - Toujours attentive brodeuse. - Elle espère un plus heureux temps - L'aurore d'un jour triomphant - Le Bel instant où l'heure sonne - Pour le retour de la couronne...* »

JEAN-BAPTISTE MORVAN

□ CETTE ANNÉE-LÀ

1565 : Le roi parmi son peuple

Le jeune Charles IX poursuit son périple à travers la France. Suivi par un immense cortège, il rappelle à l'ordre les parlements et lance des appels à la paix dans un royaume divisé par les luttes religieuses.

Cette année-là, la cinquième de son règne, Charles IX, quinze ans, poursuivait son "tour de France" organisé par la reine mère Catherine de Médicis. Parti de Fontainebleau le 13 mars de l'année précédente (voir *L'AF 2000* du 1^{er} janvier), l'immense cortège rassemblait autour du jeune roi ses frères et cousins dont nul ne pouvait savoir combien leurs destinées seraient bouleversées par les guerres de religion qui ne marquaient alors qu'une pause assez aléatoire.

Hiver glacial

Rejoignons donc la Cour qui aborda le Sud-Ouest par un hiver glacial et se trouvait à Toulouse le 31 janvier, après avoir évité certaines villes huguenotes. On raconte qu'un peu taquin, le jeune roi lança le bonnet de son cousin Henri de Bourbon-Navarre, douze ans, dans la cathédrale pour l'obliger à y entrer. Geste prémonitoire ?... Catherine fit ici rebaptiser ses deux plus jeunes fils : en passant près de l'Espagne, mieux valait que les enfants de France ne fussent point affublés de prénoms trop marqués par l'Antiquité païenne. Alexandre-Édouard, duc d'Orléans, quatorze ans, devint donc Henri (futur Henri III), et Hercule, duc d'Alençon, dix ans, devint François (sa mort en 1585 allait faire d'Henri de Navarre le successeur immédiat d'Henri III).

Par Mont-de-Marsan et Dax, on arriva à Bayonne début juin. Philippe II ne daigna point rencontrer sa belle-mère, pas assez catholique selon lui, mais se fit représenter par son épouse Élisabeth de France, laquelle était accompagnée du très entêté duc d'Albe. Élisabeth, vingt ans, n'en fut pas moins ravie de revoir sa mère et ses jeunes frères dont le



Charles IX

roi de France et sa petite sœur Marguerite, six ans (future "reine Margot"). Néanmoins, aux propositions d'alliances, notamment matrimoniales de Catherine, Élisabeth et le duc d'Albe opposèrent les exigences espagnoles d'une sorte de croisade pour épurer l'Europe de la Réforme. La volonté de Catherine de soutenir en France l'Église catholique ne leur suffisait pas et l'entrevue de Bayonne fut un échec. Un échec masqué toutefois par d'éblouissants festins et de luxueux divertissements qui durèrent jusqu'au 2 juillet. Charles IX mit autant d'empressement à participer aux danses paysannes qu'à suivre pieusement la procession de la Fête-Dieu.

Remontant la Gascogne, on fut le 28 juillet à Nérac, où l'on retrouva Jeanne d'Albret, reine de Navarre, protestante acharnée, épouse d'Antoine de Bourbon. Catherine caressait déjà le projet de marier la petite Marguerite à Henri, le fils de Jeanne... Les temps n'étaient pas venus.

Museler les parlements

D'Angoulême à Jarnac, puis à Cognac, Charles IX reçut en ces pays protestants un accueil poli, sans plus. Plusieurs fois il dut rappeler l'obligation pour tous les parlements de respecter le traité de pacification d'Amboise, signé trois ans plus tôt. Sur le port de

Brouage le 6 septembre, après avoir assisté au baptême de neuf cents catholiques, le roi vit pour la première fois l'Atlantique.

Le 14 septembre, solennelle entrée dans La Rochelle : nouvel appel du roi à la paix, de même à Loudun, puis à Nantes, capitale de la Bretagne qui n'était alors française que depuis trente ans et pas encore consolée de n'avoir plus ses anciens ducs. Accueil très froid, si bien que l'on préféra éviter Rennes...

Angers et Tours, terres catholiques, ne ménagèrent pas leur enthousiasme. Le jeune roi rencontra à Saint-Cosme le poète Pierre de Ronsard, avant de s'exalter devant les châteaux de la Loire. Puis l'on s'installa pour trois mois à Moulins, dans le fief ancestral des Bourbons. Ici, le chancelier Michel de L'Hospital mit au point avec ses conseillers une ordonnance en vue de museler les parlements dans le domaine politique et de leur interdire de sortir de leur rôle judiciaire. Semipiternelle question posée à la monarchie française...

Espérance

Après avoir donné au jeune Henri, déjà duc d'Orléans, ville protestante, le titre de duc d'Anjou, terre très catholique, Charles IX et sa suite visitèrent l'Auvergne, le Nivernais, la Champagne, la Brie et regagnèrent Paris le 1^{er} mai 1566, après deux ans et quatre mois d'une absence qui commençait à peser. Néanmoins, comme écrit Georges Bordonove dans son *Charles IX, « en montrant le jeune roi aux populations, le reine mère avait éveillé le vieux fond de loyalisme des Français et leur dévouement à la couronne »*. De fait, nous l'avons vu, les Grands cachaient mal leurs humeurs partisans, mais le peuple se portait de grand cœur au devant du roi. Et dans les malheurs que la couronne n'arriverait pas à épargner à la France, la flamme de cette fidélité au principe monarchique allait entretenir l'espérance, jusqu'à ce que trente ans plus tard Henri de Navarre devînt Henri IV...

MICHEL FROMENTOUX

LE CHÂTEAU D'ANGERS SAUVÉ DES FLAMMES



Une catastrophe a été évitée de justesse ce samedi 10 janvier au château d'Angers. Causé par le dysfonctionnement d'un disjoncteur, un incendie a ravagé la toiture du logis royal, tandis que le dévoué personnel mettait prestement à l'abri les précieuses tapisseries dont celle, très célèbre, de l'Apocalypse datant de 1383 et relatant l'Apocalypse selon saint Jean. La chapelle attenante a aussi été sauvée.

Les dégâts sont d'ores et déjà estimés par le ministre de la Culture, M^{me} Christine Albanel, à deux millions d'euros. Réjouissons-nous, toutefois, que cette massive et imprenable forteresse construite par saint Louis vers 1230 puisse demeurer le témoin privilégié du temps du "bon roi René" (1409-1480), duc d'Anjou, comte de Provence, duc (par mariage) de Lorraine, roi de Naples et, en titre, de Jérusalem. Ce grand prince ami des arts entretint dans ces vénérables murs une brillante et féconde cour littéraire et artistique, tout en faisant prospérer à la fois la ville d'Angers et ses autres domaines de Tarascon et Aix-en-Provence. Beau-frère du roi de France Charles VII, qu'il soutint efficacement contre les Anglais, il prépara l'entrée de l'Anjou dans le domaine royal et le rattachement de la Provence à la couronne de France. C'est dire ce que tant l'histoire que la culture doivent à la célérité des sauveteurs.

M.F.

FOUCHÉ EN BANDES DESSINÉES

Hiver 1804 : Fouché, disgracié, aimerait revenir en faveur. Les complots qui se trament autour de Bonaparte lui en offrent l'occasion. L'intrigant ignore que l'irruption dans la vie de sa fille, fort laide, d'un jeune homme empressé, pourrait tout remettre en question. Quand il le comprendra, il recourra aux grands moyens : deux agents de basse police, la mystérieuse Écureuil et François la Torpille, truand au service d'un maître de la pègre doté d'une incroyable ressemblance avec le Premier Consul.



Je n'ai pas lu les premiers volumes de la série *Double Masque*, de Jean Dufaux et de Martin Jamar. Ce quatrième opus, *Les Deux Sauterelles*, en prend à son aise parfois avec l'histoire, mais, pour l'essentiel, rend assez remarquablement l'atmosphère de Paris à la veille du sacre impérial. Un Bonaparte sarkozyen criant de vérité, un dessin d'une singulière puissance d'évocation et d'une remarquable beauté, une image sensible du duc d'Enghien et de Cadoudal font de cet album de bandes dessinées une réussite incontestable.

A.B.

* Dufaux et Jamar : *Double Masque, tome IV, Les Deux Sauterelles*. Dargaud, 52 p., 11,50 euros.

LUTHER par Aimé Richardt

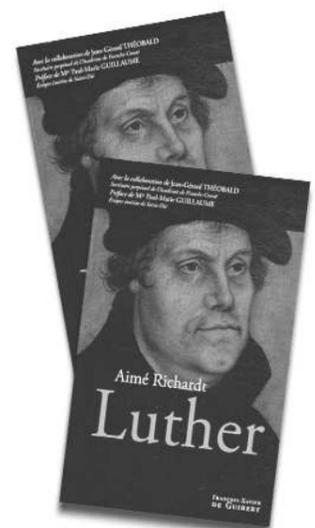
AVEC LA COLLABORATION DE JEAN-GÉRARD THÉOBALD
PRÉFACE DE M^{sr} PAUL-MARIE GUILLAUME
POSTFACE DE MICHEL FROMENTOUX

À l'heure où l'Europe se voit proposer une uniformisation technocratique reniant toute racine chrétienne, on aurait tort de passer sous silence l'influence de Luther dans les débats qui ont secoué notre continent. Il se pose en réaction contre la Chrétienté où tout était hiérarchisé et concourait à empêcher l'individu de se prendre pour le centre du monde. La séparation de l'homme et de Dieu

jusque dans le sein de la religion est assurément le son grand "exploit"...

■ Aimé Richardt, historien, a signé plusieurs ouvrages sur des grandes figures de l'Église. Il est l'auteur du *Jansénisme*. Son *Fénelon* a reçu un grand prix d'histoire de l'Académie française.

* Éd. F.-X. de Guibert, 4 décembre 2008, 265 p., 23 euros. (Disponible à nos bureaux, 27 euros franco)



□ ANNIVERSAIRE

Pierre-Joseph Proudhon aurait 200 ans

Maurras a loué les lumières de Proudhon sur la démocratie et sur le libéralisme. Un anarchiste qui n'était pas un homme de désordre, et qui, sans être un maître en politique, mérite d'être relu en ces temps de crise : il semble parler pour notre temps en évoquant la « régularisation » de l'économie par le droit...

Il y a deux cents ans ce 15 janvier naissait à Besançon Pierre-Joseph Proudhon. On s'est trop souvent contenté de retenir de lui sa phrase à l'emporte-pièce : « *La propriété c'est le vol* » et de le classer parmi les socialistes. C'est oublier que ce penseur se qualifiait lui-même d'« *anarchiste* » et qui l'était, n'a jamais rejoint quelque doctrine que ce fût, se laissant seulement séduire par certaines vérités qu'il entrevoyait. Maurras dans *La Démocratie religieuse* l'opposait à Jean-Jacques Rousseau, « *vagabond genevois sans feu ni lieu, sans cœur ni vertu* » ; Proudhon, lui, était « *ce robuste Franc-Comtois, puissamment établi sur sa race, sur sa famille, sur son foyer, fidèle époux, père rigide, aussi incorruptible et probe à l'état de travailleur que de débiteur, riche des vieilles qualités héritées qui expliquent son profond malaise dans ses erreurs et tant de brusques sauts en arrière* ».

« Le socialisme n'est rien »

En fait, il ne se faisait aucune illusion sur le socialisme : « *Le socialisme n'est rien, n'a jamais rien été, ne sera jamais rien.* » Quant à la propriété, il ne considérait comme un « *vol* » que celle qui lui apparaissait comme « *le droit de jouir et de disposer à son gré du bien d'autrui, du fruit de l'industrie et du travail d'autrui* » (cité par Louis Salleron : *Libéralisme et Socialisme*).

En fait, quand, au sortir d'une jeunesse dure et laborieuse, Proudhon présenta sa thèse *Qu'est-ce que la propriété ?*, il ne manquait ni de talent ni d'audace ni même d'un certain sens de la provocation. Lui qui était pauvre et n'enviait nullement les richesses des autres, affectait de croire qu'au droit de propriété était lié le droit d'en abuser. En homme profondément honnête qui allait toute sa vie devoir lutter pour subsister, il se sentait le devoir de condamner dans la propriété l'intérêt et l'usure. Son impulsivité allait lui inspirer quelques ouvrages qui lui vaudraient d'être assigné en justice, mais à l'âge mûr, il se détacha de tous les systèmes alors en vogue : saint-simonisme, fouriérisme, blanquisme, anarchisme, communisme.

Il venait de publier ses *Contradictions économiques* quand éclata la révolution de 1848. Il avait déjà réfléchi sur la révolution de 1789 et savait qu'après avoir isolé et abandonné l'ouvrier par la sinistre loi Le Chapelier de 1791 contre les associations, elle n'avait profité qu'aux bourgeoisies financières, lesquelles avaient imposé le pouvoir absolu de l'État.

Proudhon voulait en arriver au

plus tôt à une réorganisation du travail. Une expérience de l'Assemblée nationale en juin 1848 sous la II^e République le dégoûta à jamais du parlementarisme : sa tiédeur à l'égard des "Ateliers na-



tionaux" de Louis Blanc qui ne remontaient pas aux vraies causes du mal, ses propositions pour la réforme du crédit, son refus du jeu des partis n'étaient guère compris. Pierre Bécot, dans *L'Anarchiste Proudhon* (Nouvelles Éditions latines) le décrit ainsi en ces années-là : « *Ennemi du pouvoir politique, Proudhon étale son aversion pour l'État et ses vices corrosifs : l'étatisme, assorti de la centralisation et de la bureaucratie, alors qu'il serait si simple de remédier à ces facteurs de désordre et de tyrannie, par l'entente libre entre les travailleurs.* » Il se reportait alors aux traditions exemplaires de la vie féodale, « *maîtrises, corporations et droit d'aînesse* », qui contribuaient à développer toujours la fraternité.

Ni communisme ni libéralisme

Il rompit très tôt avec Karl Marx, lequel avait répondu à sa *Philosophie de la misère* par *La Misère de la philosophie...* Proudhon, qui ne croyait pas à la lutte des classes, entrevoyait déjà le communisme comme la pire des dictatures : « *Centralisation absorbante, destruction systématique de toute pensée individuelle, corporative et locale, réputée scissionnaire, police inquisitoriale, abolition ou restriction de la famille, à plus forte raison de l'hérédité.* »

Pas moins sévère avec le libéralisme, Proudhon nous semble parler pour notre temps : « *Dans leur théorie de la propriété, de*

la concurrence, du crédit, non contents de professer une liberté illimitée que nous voulons aussi, ils font abstraction des intérêts de la collectivité, qui sont le droit ; ne comprenant pas que

sociétés régulatrices : tel est à peu près l'ensemble des mesures au moyen desquelles les partisans de la mutualité songent à discipliner le marché. » Tout un programme qui mérite attention. Vraiment l'anarchiste Proudhon n'était ni un destructeur ni un rêveur. Son "anarchie" était tout le contraire d'un désordre.

Proudhon et Maurras

La société selon lui reposait sur le contrat social, mais tout à l'opposé de celui dont avait rêvé Rousseau : le contrat pour être social doit relier tous les membres d'une nation dans un même intérêt. Il est « *l'acte suprême par lequel chaque citoyen engage à la société son amour, son intelligence, son travail, ses services, ses produits, ses biens, en retour de l'affection, des idées, travaux, produits, services et biens de ses semblables, la mesure du droit pour chacun étant déterminée toujours par l'importance de ses apports et le recouvrement exigible au fur et à mesure des livraisons* ».

Proudhon voit les choses en juriste également quand il aborde en matière régionale la question du fédéralisme, et Maurras, dans *L'idée de décentralisation*, a opposé au fédéralisme contractuel les fédérations historiques réelles, comme on peut opposer au "contrat social" les organisations professionnelles à l'image des grandes libertés de l'Ancien Régime. Il n'en reste pas moins que Maurras a loué les lumières de Proudhon sur la démocratie et sur le libéralisme. Il saluait même les efforts d'anciens révolutionnaires curieux et de bonne foi qui trouvaient dans le proudhonisme de quoi « *les tirer du collectivisme et les conduire à la vue exacte des conditions réelles de la vie en société* ».

N'oublions pas les rapprochements entre syndicalistes et nationalistes d'Action française qui eurent lieu avant 1914, sous le nom, justement, de Cercle Proudhon, dont Maurras a dit : « *Les Français qui se sont réunis pour fonder le Cercle Proudhon sont tous nationalistes. Le patron qu'ils ont choisi pour leur assemblée leur a fait rencontrer d'autres Français, qui ne sont pas nationalistes, et qui se joignent à eux pour participer à la vie du cercle et à la rédaction des Cahiers. Le groupe initial comprend des hommes d'origines diverses, de conditions différentes, qui n'ont point d'aspirations politiques communes, et qui exposeront librement leurs vues dans les Cahiers. Mais, républicains fédéralistes, nationalistes intégraux et syndicalistes ayant résolu le problème politique ou l'éloignant de leur*

pensée, tous sont également passionnés par l'organisation de la cité française selon des principes empruntés à la tradition française, qu'ils retrouvent dans l'œuvre proudhonienne et dans les mouvements syndicalistes contemporains... »

Vers le roi

Comme le dit Pierre Bécot dans son ouvrage déjà cité, Proudhon met sur la voie de Maurras voulant concilier « *les libertés en bas, l'autorité en haut* ». Ce qui a manqué à Proudhon, c'est de comprendre que l'organisation sociale à laquelle il aspirait, si elle nécessitait le moins d'État possible, forçait à rechercher quand même « *un modèle d'État indépendant des coteries et impartial, dégagé des préjugés de classes et mu par la notion de l'intérêt national, dans le respect des intérêts du travail fortement garantis* ». Cet État que l'on a parfois présenté comme « *l'anarchie plus un* », c'est assurément la monarchie qui eut la force de faire la France sans jamais s'immiscer dans ce qui ne regardait que les Français eux-mêmes, leurs familles, leurs professions, leurs collectivités locales. Dans *Calendal*, Frédéric Mistral parle des Provençaux qui savaient, quand le droit était dedans, laisser le roi dehors... Ce qui ne les empêchait nullement d'aimer et de servir le roi, incarnation du bien commun.

Proudhon mourut en 1865, trois ans avant la naissance de Maurras, qui allait enfin enseigner les disciplines de l'intelligence et du cœur aux penseurs comme Proudhon, sagaces, de bonne foi, mais encore trop brouillons.

MICHEL FROMENTOUX

Défenseur du dimanche

La pensée religieuse de Proudhon est difficile à définir. Sans doute a-t-il proféré contre Dieu lui-même, contre le christianisme et contre l'Église des paroles très dures, mais elles semblent plus manifester un amour déçu qu'une véritable haine. Il a d'ailleurs écrit : « *L'athéisme se croit fort et intelligent, il est bête et poltron.* »

Il est aussi l'auteur d'un *Discours sur la célébration du dimanche* : « *Dans les campagnes où le peuple cède plus facilement au sentiment religieux, le dimanche conserve quelque chose de son influence sociale. L'aspect d'une population rustique réunie comme une seule famille, à la voix du pasteur, et prosternée, dans le silence et le recueillement, devant la majesté invisible de Dieu, est touchante et sublime. Le charme opère sur le cœur du paysan : le dimanche il est plus bienveillant, plus aimant, plus affable ; il est sensible à l'honneur de son village, il en est fier ; il s'identifie davantage avec l'intérêt de sa commune...* »

Ainsi en est-il de Philippe Delorme, auteur d'une monographie consacrée aux enfants de Louis XVI et de Marie-Antoinette, *Les Princes du malheur*. On a tant écrit sur la tragédie de la famille royale qu'il semble impossible de renouveler le sujet et de faire mieux que répéter la longue litanie de ses infortunes. C'est tout le talent de Philippe Delorme d'apporter à ces faits trop connus un éclairage neuf.

Nombre de nos contemporains ont oublié l'importance, dans un système monarchique, de continuer la dynastie. La naissance du premier dauphin, puis celle du duc de Normandie, dans une moindre mesure, celles de leurs sœurs, Madame Royale et Madame Sophie, constituaient des événements politiques déterminants. Il est bon de le rappeler afin que les Français d'aujourd'hui comprennent que le sort de ces enfants était intimement lié à celui du royaume, au point que les malheurs des uns devenaient ceux de l'autre. Cela réaffirmé, la disparition tragique du dauphin Louis-Joseph, lors de l'ouverture des États Généraux, apparaît prémonitoire.

Deuil royal

Signe d'une "sensibilité" à la mode, le Roi et la Reine s'étaient attachés à leur fils, erreur que les générations précédentes, habituées aux ravages de la mortalité infantile, se gardaient de commettre. Que pesa la détresse des parents en deuil, qui se remettaient mal de la perte de Sophie, morte l'été précédent à onze mois, sur leur capacité à faire face à la Révolution en marche ?

Ces deux enfants, emportés par la maladie avant la catastrophe, ont peu inspiré les historiens, persuadés qu'il n'y avait rien à raconter sur un bébé disparu en bas âge, ni sur un garçonnet rongé par la tuberculose osseuse. C'était oublier que la façon d'accueillir une naissance, de soigner un enfant, de l'éduquer, de le pleurer, révèle beaucoup sur son entourage, et sur une société tout entière. En se penchant sur les deux princes, Philippe Delorme en dit long sur les dernières années de Versailles, comme sur l'intimité du couple royal.

Il passe plus rapidement sur la vie de Marie-Thérèse, sans doute parce que les épreuves de la prisonnière du Temple sont trop célèbres, et que celles de la duchesse d'Angoulême n'ont pas leur place dans un récit consacré aux enfants. Reste Louis XVII. Grâce aux analyses ADN pratiquées sur le cœur prélevé lors de l'autopsie par le docteur Pelletan, la plupart des doutes ont été écartées et les thèses survivantistes réduites à rien. Au vrai, l'unique question était de savoir si le pauvre petit était mort le 8 juin 1795, ou en janvier 1794, obligeant la Convention à lui substituer un autre enfant. S'obstiner à croire que Louis XVII s'était évadé, mais qu'il n'avait pu ou voulu se faire reconnaître, relevait du roman feuilleton. Imaginations moins atroces que la réalité et l'inexpiable crime perpétré avec l'emmurement d'un gamin

❑ MÉMOIRE

Regarder la Révolution en face

Au tumulte du Bicentenaire a succédé un désintérêt pour la période révolutionnaire. Cependant, les auteurs qui en traitent encore l'appréhendent avec une lucidité nouvelle. Revue de quelques ouvrages.

de sept ans dont la seule faute était d'être le roi. La croyance en l'évasion a permis aux Français, tous bords confondus, d'assumer peu ou prou deux siècles durant cet acte fondateur de la République, en le rendant tolérable ou en le niant purement ou simplement. Philippe Delorme, en met-

monstruosité. La preuve en est que, faute de pouvoir justifier l'anéantissement programmé, sinon accompli, d'une population civile au complet, femmes et enfants compris, ce « *populicide* » que Babeuf avait eu le courage de dénoncer haut et fort, ils œuvrèrent essentiellement à en dis-

intelligemment utilisés par leur parti. Demeurent ces charniers, qui remontent à la surface aux moindres travaux de voirie dans les provinces blanches, leur indicible horreur, négation des "droits de l'homme", et démonstration imparable de l'hypocrisie d'un système qui poussa un quart du pays à bout à force de persécutions religieuses, avant de lui envoyer des massacreurs. Nous le savons, mais il semble que d'autres le découvrent.

Drame familial

C'est le cas de Pierre Péan, dont l'étude, *Une blessure française*, si elle ne nous apprendra rien, a l'incontestable mérite de révéler à l'opinion ces événements passés sous silence. Péan est originaire du pays d'Ancenis, confins de la Vendée militaire et des terres chouannes. Il descend d'un officier chouan et d'un représentant de la Convention. Cette double ascendance le rend sensible au drame qui se joua chez lui. Focalisant ses recherches sur la paroisse de Maumusson, en dehors du territoire historique du soulèvement, il démonte, en s'appuyant sur des documents d'archives inédits, le mécanisme qui conduisit, en peu de mois, à transformer une population plutôt favorable à la Révolution en opposante, puis en insurgée, que les autorités écrasèrent avec une brutalité disproportionnée.

Péan, dont la bibliographie ignore les historiens soupçonnables de sympathies contre-révolutionnaires, s'inscrit dans une interprétation de gauche des insurrections de l'Ouest, perçues comme une réaction de ruraux pauvres contre une bourgeoisie citadine aisée et triomphante, même s'il prend en considération, et largement, le fait religieux. Ce facteur d'opposition villes-campagnes a existé, mais il n'explique pas tout, loin s'en faut. Cela, Péan



Marie-Antoinette et ses enfants : « les princes du malheur »

tant fin aux supputations, oblige la France à regarder en face la réalité, si horrible soit-elle. Catharsis sans laquelle il est certain que notre pays ne se relèvera jamais du traumatisme révolutionnaire faute de le considérer tel qu'il fut, et non tel que la légende officielle a fini par le peindre. Sans expiation, il n'y a place ni pour le pardon ni pour la réconciliation ni pour l'oubli du passé. Philippe Delorme, lui, y aide considérablement.

Populicide

D'un phénomène comparable d'occultation relève la négation, le silence autour des massacres dans l'Ouest. Ni les témoins de l'époque, ni les pouvoirs publics, ni les historiens patentés n'ignoraient la gravité des faits, ou leur

créditer les victimes. Vendéens et chouans, paysans stupides fanatisés par leurs prêtres et manipulés par leurs seigneurs, avaient mérité d'être mis à mort puisque, indignes des Lumières de la Révolution, ils avaient pris les armes contre elle et tué des "patriotes".

Dans cette optique, l'assassinat du municipal Sauveur dans le Morbihan, les exécutions sommaires de Machecoul, le meurtre du tambour Bara, victime de déserteurs bleus voleurs de chevaux, devaient, non contrebalancer mais faire oublier les supplicés de l'autre bord. Plusieurs centaines de milliers d'innocents disparus dans des conditions que l'on hésite à décrire tant elles sont insoutenables ont ainsi été recouvertes par quelques centaines de cadavres républicains

JEAN-CLÉMENT MARTIN

La Vendée et la Révolution

Perrin Tempus - 280 p. - 8,50 €

Spécialiste de l'insurrection vendéenne, Martin met en évidence des points négligés et apporte des éclairages souvent pertinents, malheureusement gâtés par ce besoin de l'Université de parler un charabia incompréhensible au profane mais garant de son sérieux. Ce recueil d'articles est donc à peu près illisible, et seuls les passionnés de la question acceptent d'essayer d'en extraire la substantifique moelle.

HENRIETTE BERNIER

La Petite Louison

Terres de France Presses de la Cité - 252 p. - 19 €

Été 1792 : les Coalisés assiègent Verdun. Dans l'espoir de désarmer leur colère, la mu-

nicipalité envoie une délégation de jeunes filles offrir au roi de Prusse la spécialité locale : des dragées. Cette démarche conduira les ambassadrices, sauf deux, pénalement mineures, sur l'échafaud parisien pour trahison...

Exceptés quelques spécialistes, l'on a oublié le drame des "Vierges de Verdun". L'évoquer à travers le personnage imaginaire de Louise Chauderlot, supposée sœur de lait de l'historique Claire Tabouillot, l'une des deux rescapées du massacre, permet d'évoquer le quotidien du petit peuple. L'on reste cependant dans les idées convenues de la vulgate révolutionnaire, sans s'attarder trop aux faits eux-mêmes, fussent-ils aussi révoltants que l'assassinat d'adolescentes victimes des choix de leurs parents. Quant au titre, l'auteur l'aurait-il retenu sachant que "la petite Louison" désignait, en argot révolutionnaire, la guillotine ?

FRANÇOIS CÉRÉSA

La Terrible Vengeance du chevalier d'Anzy

Plon - 345 p. - 21, 90 €

Aristocrate acquis à la Révolution, le chevalier d'Anzy, blessé le 10 août, est recueilli par un diplomate britannique et sa fille abusés sur ses opinions. Prêt à tout quitter pour les beaux yeux de la demoiselle, d'Anzy s'embarque vers la Grande-Bretagne, avant, en pleine nuit, d'être jeté à la mer par des voyageurs qui l'ont reconnu. Ayant échappé à la mort, il n'aura plus qu'une obsession : démasquer ceux qui ont tenté de le tuer, et se venger.

On est là dans le roman populaire sans prétention à la véracité historique dans la veine d'Eugène Sue. Le genre peut avoir son charme, du moins pour les amateurs.

A.B.



n'est pas encore prêt à le reconnaître. Cependant, de par sa notoriété, sa dénonciation circonstanciée de la répression terroriste dans l'Ouest est considérable, et bienvenue.

Claude Mossé, lui aussi, découvre sur le tard dans *Aux larmes, citoyens !* que la Révolution, pas plus que l'Empire, ne furent ces pages glorieuses, ces heures exaltantes dont on rebattit les oreilles de générations d'élèves. S'il ne parle pas de la Vendée, ignorée, ni du calvaire de la famille royale, sujets trop connotés politiquement, il s'indigne de la persécution religieuse, de la dichotomie entre le discours officiel sur la liberté, l'égalité, la fraternité, et la réalité du pouvoir révolutionnaire. Les conventionnels s'entredévorent, l'exécution de M^{me} Rolland, l'échafaud fonctionnant jusqu'à saturation place de la Révolution, autant de clichés qui prennent soudain leur véritable sens, affreux. Sans aller jusqu'à célébrer les vertus de l'Ancien Régime, Mossé comprend que l'on était plus libre de penser, d'écrire, de s'exprimer et de vivre sous « *les tyrans* » que sous Robespierre ou sous Napoléon. Il tire un bilan épouvanté des années 1789-1815. Pour cela, on lui pardonnera des amalgames hâtifs et convenus, des comparaisons abusives, l'obligatoire dénonciation de toute idée de droite : il ne faut pas en demander trop d'un seul coup !

ANNE BERNET

* Philippe Delorme : *Les Princes du malheur*. Perrin, 400 p., 19,90 euros.

* Pierre Péan : *Une blessure française*. Fayard, 325 p., 20 euros.

* Claude Mossé : *Aux larmes, citoyens !* Le Rocher, 250 p., 18 euros.

On sait depuis Kant que la question "Qu'est-ce que l'homme ?" est un peu la question des questions, à laquelle aboutissent toutes les interrogations philosophiques. La voilà de nouveau posée dans le dernier livre de Chantal Delsol, une libre réflexion sur la nature fondamentale de l'homme, quel qu'il soit, dans sa vie en société.

LA QUESTION DES QUESTIONS...

Anthropologie philosophique

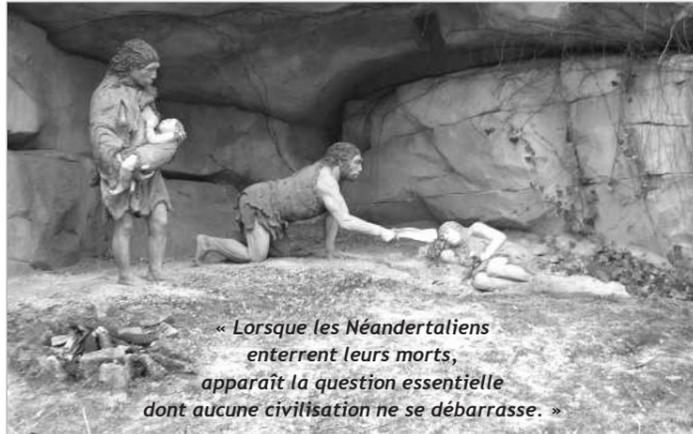
Chantal Delsol se demande "qu'est-ce que l'homme". Sa réflexion se place à la croisée de l'ethnologie, de la paléontologie, de la littérature et des sciences du vivant. Au cœur de l'analyse : le rapport à la mort.



Résister à la mort

À l'heure où certains affirment la fin de l'exception humaine dans le genre animal, Chantal Delsol fait le pari qu'une anthropologie philosophique reste possible, qui ne nierait pas la dimension biologique de l'homme et tiendrait compte de la diversité des cultures. À la croisée de l'ethnologie, de la paléontologie, de la littérature et des sciences du vivant, l'auteur montre que s'il faut renoncer aux "essentialismes" de l'antiquité, l'homme ne se réduit pas non plus à cette liberté autofondatrice des modernes. C'est parce qu'il existe une humanité une en tant qu'"espèce", qui a à "persévérer dans son être", qu'un discours philosophique sur l'humain est véritablement possible.

C'est par le contraire du vivant qu'il semble possible de définir l'humain : « Pourquoi les paléontologues estiment-ils que le grand singe devient un homme lorsqu'il enterre les siens ? Parce que alors probablement il se sait mortel, s'en étonne et s'en déssole. [...] Lorsque les Néandertaliens, il y a environ 100 000 ans, pour la première fois enterrent leurs morts, apparaît la question essentielle dont aucune civilisa-



« Lorsque les Néandertaliens enterrent leurs morts, apparaît la question essentielle dont aucune civilisation ne se débarrasse. »

tion ne se débarrasse. » La ritualisation de la mort marque la sortie de l'animalité.

Le tragique de la condition humaine est transcendé par une croyance en l'éternité qui ne nie pas, contrairement à certaines sagesse, le problème posé à l'humain par la mort. Afin de ne pas disparaître de la mémoire des hommes, les corps des défunts restent dans le monde des humains, celui des sépultures et des tombeaux qui se construit dans un face à face avec la mort.

Si le souci de la mort est fondamental pour les individus, il l'est aussi pour les sociétés. Se référant à saint Augustin, et plus

fondamentalement à Cicéron, Chantal Delsol montre comment les humains deviennent immortels : « Une société ne peut durer que par le souci des individus de laisser derrière eux d'autres êtres. Autrement dit, chacun, ce mort en puissance, voudrait que "cela" soit encore après lui. Pourquoi ? Pour [...] qu'on entretienne son souvenir ? Certes non. Il sait bien, humain ordinaire, [...] qu'il restera de lui tout juste un souvenir par la vie quotidienne d'une ou deux générations. Pourquoi voudrait-il alors que durent après lui les institutions et les habitudes, et les enfants de ses enfants ? [...] Il désire que quel-

qu'un après lui continue ce qu'il a pu commencer, ou reprenne ce dont il a hérité. Il voudrait que d'autres un jour, poursuivent la même quête et veillent la même leur. La volonté collective de durer traduit l'attachement de l'individu à ce qui le dépasse. »

Culture et héritage

En ce sens, c'est la "transmission" qui définit fondamentalement l'humain. L'homme n'est que par ce qu'il reçoit et transmet. Alors que l'animal est lui-même guidé par la nature, l'homme a à s'instruire sans cesse pour devenir pleinement humain. Sans culture, il bascule à nouveau dans le monde animal. C'est pour cette raison que la culture est à la fois fragile et si précieuse : elle exige de l'homme qu'il ait soin des œuvres qui lui sont données et qu'il devra plus tard léguer.

Chantal Delsol, méditant sur les premières pages des *Pensées* de Marc Aurèle, affirme que tout homme est fondamentalement un héritier. La crise de la culture est donc bien une crise de l'héritage. Réfléchissant sur la nature du don en s'inspirant des travaux de Bronislaw Malinowski et de Marcel Mauss, notre auteur affirme que

la modernité a brisé les liens d'obligations réciproques qui structuraient les sociétés traditionnelles, liens de dons et de dettes. Ce n'est plus que le "dû" qui compte, un "dû" anonyme qui se cache à l'ombre de l'État-Providence et ne crée plus de lien social. L'obligation à laquelle était tenu celui qui reçoit disparaît au profit d'une diminution des aptitudes de l'humain : l'individu qui perd ainsi tout sens de l'effort est profondément amoindri.

Au final, Chantal Delsol estime que la "nature" de l'homme reste pour le moins énigmatique. Depuis Sartre et Marx, il n'est plus possible de l'invoquer sans voir en elle soit le masque de la liberté soit celui de l'histoire. Mais le "volontarisme" des modernes tout comme la figure figée de la "phusis" antique ne sont plus d'actualité ; on préférera alors le terme de "condition", une "condition" que partagent tous les hommes et qui se meut avec son histoire.

GAËL FONS

* Chantal Delsol : *Qu'est-ce que l'homme ? Cours familial d'anthropologie*. Éd. du Cerf, 194 p., 23 euros.

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

La spéculation, ce vice du capitalisme

Léon Daudet nous livre les réflexions d'un financier au bord de la faillite. Ce passage tiré d'un roman, d'une actualité brûlante, dénonce ces fortunes s'édifiant vertigineusement, et s'écroulant de même.

Composés rapidement, en marge de l'activité débordante de leur auteur, les romans de Léon Daudet sont inégaux, mais on y glane toujours quelques remarques, quelques croquis, quelques leçons de sagesse. C'est ainsi que, relisant naguère *Ariane* (1936), je m'arrêtai sur les réflexions du financier Gervais au bord de la faillite, et l'actualité économique de ces derniers mois me revint à l'esprit. Le personnage central d'*Ariane* est un écrivain qui a fait médecine et n'exerce pas. On reconnaît l'auteur lui-même. L'évocation de la Touraine, et certaines notes sur le Japon font de ce roman un des meilleurs de Léon Daudet.

Le téléphone qu'on tire de sa poche pour interroger en quelques secondes un correspondant à Hong Kong, la cote de la Bourse d'une place internationale qui apparaît sur l'ordinateur "en temps réel", l'avion qu'on emprunte comme le métro, semblaient avoir relégué au musée les règles économiques classiques. Mais il y a un an, le krach des prêts hypothécaires à

Il n'avait pas été heureux parce qu'il avait tout le temps désiré plus que ce qu'il avait, parce qu'il n'avait jamais joui de rien, savouré rien, comme le laboureur qui jette un regard sur son domaine au soleil couchant, comme l'écrivain qui relit sa page et numérote la page sui-

vante. Le gain, le gain, toujours le gain, sans l'équilibre approximatif du commerçant, qui connaît ses limites et qui sait où il va. Mais la spéculation, c'est la saute de vent imprévisible, le hasard, la chute perpendiculaire, la lutte sans merci et sans trêve. C'est la jungle

avec ses fauves en veston, des êtres sans entrailles et tout en griffes préhensives, en crocs déchiqueteurs. Les fortunes s'édifiaient vertigineusement, s'écroulaient de même.

LÉON DAUDET
Ariane, 1936



risques (*subprime* pour ceux qui préfèrent l'anglais, celui de Wall Street, bien sûr, pas la langue de Shakespeare) raviva le souvenir de la crise de 1929. Sans remonter au système Law (la spéculation s'appelait alors l'agiotage), il est bon de se rappeler de temps à autre les grands scandales financiers parce qu'en économie comme en politique, l'histoire enseigne la sagesse, vertu ignorée des époques ignorantes.

En composant son roman, Léon Daudet pensait à Albert Oustric, spécialiste en spéculation boursière. Il avait fondé une banque en 1919, puis multiplié les sociétés. En novembre 1929, il faisait

une faillite retentissante qui éclaboussait la classe politique. À propos de l'affaire Stavisky (1933-1934), Daudet dénonça en Camille Chautemps, président du Conseil, le chef d'une bande de voleurs et d'assassins.

Stavisky et Madoff

Quelle différence entre l'affaire Stavisky et l'affaire Madoff ? Aucune d'un point de vue technique, sinon la dimension internationale de la fraude. Et voici que revient à la mode John Maynard Keynes (1883-1946), théoricien de l'encadrement du capitalisme par l'État, de la nécessité

de réguler les marchés et de la primauté de l'école de la demande sur celle de l'offre. À propos de cet économiste, on se souviendra à l'Action française des thèses contraires à nos intérêts qu'il soutint dans ses *Conséquences économiques de la paix* (1919). Les exagérations d'un libéralisme sans frein ne nous feront pas oublier les tares du capitalisme d'État. N'est-ce pas d'ailleurs l'Administration démocrate qui obligea pour des raisons idéologiques les banques américaines à consentir des prêts immobiliers à des personnes insolubles ?

L'histoire restera notre guide, l'histoire méditée, dans la ligne

de Jacques Bainville. Le concile de Latran de 1139 condamna l'usage de l'arbalète et des balistes, mais non celui de l'arc, de l'épée et de la masse d'armes. Nous voyons déjà sourire le primaire qui pense que les hommes étaient idiots avant l'invention de l'ordinateur. Mais quels arguments le concile mit-il en avant ? Que les carreaux d'arbalète et les boulets envoyés par les balistes portaient si loin que les soldats ne pouvaient maîtriser les conséquences de leurs actes. La prudence conseilla de ne pas agir quand on ne dispose d'aucun moyen de maîtriser les conséquences. Comme les hommes politiques, les économistes auraient intérêt à méditer l'histoire.

GÉRARD BAUDIN

DENIER DE JEANNE D'ARC

VOLONTAIRES DU ROI DANS LA TRADITION DES CAMELOTS DU ROI À l'honneur Fanfan et Néo

Deux camelots ont vendu L'AF devant la faculté de Nanterre, distribué des tracts et collé des autocollants à la barbe des néandertaliens de gauche et fils à papa Tapisarko... Cela à deux reprises, ce qui leur coûta finalement une interpellation... après une échouffourée. Nos vaillants camarades, accompagnés de trois sympathisants, eurent tout de même le dessus malgré le surnombre des assaillants. Bon sang ne saurait mentir !

« Les militants d'Action française (des royalistes) ont profité du fait que nous étions nombreux-ses à la manifestation pour l'Éducation (à Paris) pour venir hanter notre université à Nanterre. » (CNT Nanterre)

Communiqué des Camelots et Volontaires du Groupe d'Action royaliste

« Souhaitons apporter un peu plus d'amour dans ce monde. Pensons à ceux qui ont peu et d'autres rien. Que l'année qui commence vous apporte à tous joies familiales et santé ainsi qu'espérance... »

« Car rien n'est après Dieu si grand qu'un Roi de France. » (J. du Bellay, Les Regrets)



FRÉDÉRIC WINKLER

RECHERCHE VENDEURS VOLONTAIRES - CAMELOTS

Recherche tous documents concernant les Camelots du Roi (souvenirs, insignes, récits)

ENEZ REJOINDRE NOS EQUIPES DE VENDEURS AU SERVICE DU ROI !

Prière d'entrer en contact avec : Frédéric Winkler : fredericwinkler@yahoo.fr

actionroyaliste.com

» COTISATION 2009

C'EST NOTRE PRINCIPALE RES-SOURCE. Réglez sans tarder votre cotisation 2009 soit à votre délégué local, soit au 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Etudiants et chômeurs : 16 euros ; membres actifs : 32 euros. Chèques à l'ordre du CRAF.

» MATÉRIEL MILITANT

Autocollants "La France, le Roi" : 10 pour 1.20 euro, 50 pour 6 euros, 100 pour 12 euros. Chèques à l'ordre du CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

» NAISSANCE

M. Jean-Gabriel CANET et Madame née Marie-Laurence BAUX ainsi que Louis, son frère, sont heureux d'annoncer la naissance, le 8 décembre 2008 à Perpignan, d'Anselme-Marie, baptisé le 27 décembre, petit-fils de nos dévoués amis de la section de Perpignan, M. et M^{me} Édouard Baux. Avec toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents, nous formulons nos vœux les meilleurs pour Anselme-Marie.

» DÉCÈS

Nous avons appris bien tardivement, avec beaucoup de peine, le décès soudain de notre cher ami fidèle et dévoué,

VENDREDI 16 JANVIER

GALETTE DES ROIS À PARIS

À 18 h 30 dans les bureaux de L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais Royal).

Allocutions de Stéphane BLANCHONNET, président du Comité directeur de l'AF ; Olivier PERCEVAL, secrétaire général du

mouvement d'Action française ; Michel FROMENTOUX, rédacteur en chef de L'AF 2000.

Participation aux frais : 6 euros. Étudiants : 4 euros.

Inscription impérative au 01 40 39 92 06

SAMEDI 24 JANVIER

JOURNÉE ROYALISTE EN NORMANDIE

La Fédération royaliste de Normandie, la fédération d'Action française de Normandie et l'association Amitiés Françaises & Normandes vous convient à une journée royaliste le samedi 24 janvier.

11 h 30 : accueil et apéritif ; 12 heures : déjeuner ; 14 h 30 : conférence de Didier Patte, Histoire du parlement de Normandie ; 15 h 30 : débat avec

des élus locaux à propos des corps intermédiaires, Régions, départements, communautés de communes, quelle géographie pour la France ? ; 17 heures : messe pour le repos de l'âme de Louis XVI dite par l'abbé Michel. Les amis du cercle Louis de Frotté de Rouen se retrouveront pour un dîner après la messe.

Renseignements : afnormandie@yahoo.fr

GRAND SUD-OUEST

FÊTES DES ROIS LES 24 ET 25 JANVIER 2009

EN PRÉSENCE de Stéphane Blanchonnet, qui prononcera le traditionnel discours politique sur L'Action française en 2009.

BORDEAUX - Déjeuner-débat le samedi 24 janvier à 11 h 30 au restaurant Le Xaintrailles, 114 bd du maréchal Leclerc. Présidence de Vincent Gaillère, délégué régional de l'AF. Inscription : 23 euros.

TOULOUSE - Conférence-débat le samedi 24 janvier à 17 h 30 dans le centre-ville. Présidence de Vincent Gaillère. Inscription : 12 eu-

ros (apéritif compris).

BIARRITZ - Conférence-débat le dimanche 25 janvier à 15 heures, 34 rue de Parme. Présidence de Me Philippe Fortabat-Labatut, délégué de l'AF. Inscription : 5 euros.

Prière de s'inscrire avant le 17 janvier 2009 auprès de : CAEC, BP 80093, 33035 BORDEAUX CEDEX.

Règlement à l'inscription par chèque à l'ordre de CAEC- CCP 15 503 63 W. Renseignements : 06 33 92 22 78 ou http://af-aquitaine.over-blog.com.

SAMEDI 24 JANVIER

CONFÉRENCE ET DÎNER À PERPIGNAN

Conférence de M^e Thierry Bouclier : La République amnésique suivie d'un dîner à 20 heures. Participation : 30 euros.

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Édouard Baux au 04 68 66 76 00.

Ahmed RACHID CHEKROUN, le 14 juin 2008 à 10 h 30, au cours d'un entraînement sportif au stade Louis Lumière, la veille de ses 62 ans. Les obsèques ont eu lieu à la mosquée de Paris dans le 15^e arrondissement et l'inhumation le mardi 24 juin dans le caveau de famille à Casablanca. À son épouse M^{me} Ahmed Rachid Chekroun née Samira El Haouaji, ses enfants, ses petits-enfants, ses frères et sœurs et toute la famille, nous présentons nos bien sincères condoléances et notre vive sympathie.

» RENDEZ-VOUS

France royaliste Nice-Provence organise sa réunion d'hiver le dimanche 18 janvier, sous la

présidence de SAR le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme, dans les salons du Grand Hôtel Aston, 12 avenue Félix Faure à Nice. Déjeuner à 12 heures, suivi de la conférence de Philippe Pichot, écrivain, docteur en droit : Religion et Révolution. Renseignements et inscriptions : 04 93 98 10 45.

Catholiques pour les libertés économiques (CLE) - Le lundi 9 février à 18 h 30, conférence-débat : M^e Élie Hatem, avocat à la Cour et professeur à la Faculté libre de droit et d'économie de Paris (FACO,) traitera de la place de la France dans le monde. Salle de l'ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent, Paris 7^e. Participation aux frais : 10 euros ; adhérents de CLE : entrée gratuite.

» ÎLE DE FRANCE

- Permanence assurée tous les jours, 8 rue du Pélican, de 18 heures à 20 h 30 ; le lundi de 16 heures à 20 heures. Col-lages organisés tous les mardis soir. Tractages les mercredis et vendredis matin.
- Cercle lycéen chaque mercredi à 18 heures au Lucernaire, 53 rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e.
- Versailles - Conférence le dimanche 18 janvier à 20 heures, sur le thème Mieux se nourrir, une question de vie ou de mort, par Chatov ; au café Le Franco-Belge, place du Marché.

» PROVINCE

- Bourgogne - Déjeuner d'AF après la messe du 21 janvier (voir p. 2) à 12 h 30. Renseignements et inscription au 06 62 48 12 31.
- Grenoble - Réunion du Cercle Pierre Boutang le mercredi 28 janvier. Ventes à la criée un dimanche sur deux. afegrenoble@gmail.com ; 06 98 63 89 35.
- Le Havre - Réunion du Cercle Jules Lemaître le premier lundi du mois à 18 heures, salle René Cassin, 130 rue Anatole France. Renseignements : 06 07 57 83 16.
- Limoges - Repas annuel après la messe du 21 janvier (voir p. 2) à 12 heures au restaurant Lou Palissou, 32 rue Delescluze. Réservation au 05 55 32 47 74. Pour les activités régulières, s'adresser au docteur Charles, 1 rue Victor Schoelcher, 05 55 43 38 16 ou 06 30 53 20 59.
- Lyon - Cercle étudiant le jeudi 22 janvier ; cercle sur l'histoire de l'AF (seconde partie) le mercredi 28 janvier à 19 heures, métro Croix-Rousse ; renseignements : 06 82 83 92 00.
- Nice - Cercle d'études le vendredi 16 janvier : Les corps intermédiaires. Renseignements : Xavier, 06 62 82 08 40.
- Nîmes - Déjeuner après la messe du 24 janvier (voir p. 2) à la brasserie le Palace, angle Esplanade et rue Régale. Allocution de Jean-Claude Manificier sur la politique étrangère atlantiste de Nicolas Sarkozy. Réunion du Cercle Saint-Charles le deuxième samedi de chaque mois.
- Saint-Étienne - Cercle étudiant le vendredi 23 janvier. srforez@mail.com ; 06 88 80 91 99.

» L'AF SUR LA TOILE

- > www.actionfrancaise.net
- > www.afe-blog.com
- > www.actionroyaliste.com

» RAPPEL

Les annonces que vous souhaitez voir publier doivent être adressées à pagemilitante@actionfrancaise.fr avant le lundi précédant la parution d'un numéro.

□ PHILIPPE PRÉVOST : LE DRAME DE L'AF EN 1926

Une condamnation politique arbitraire

On ne saurait rien comprendre à la prétendue condamnation de l'Action française en 1926 si l'on oublie que les raisons du Vatican étaient plus politiques que religieuses. Il importe aussi de remarquer que les papes n'ont pas tous montré la même attitude en face de l'Action française. Ces points forts importants sont traités avec autant de précision que de talent par notre ami Philippe Prévost dans un nouveau livre qui se lit d'un trait. Il a bien voulu nous accorder un entretien.



L'Action Française 2000 - Vous venez de faire paraître un nouveau livre sur la "condamnation" de l'Action française alors qu'il y a une dizaine d'années, vous aviez publié un ouvrage intitulé *La Condamnation de l'Action française vue à travers les archives du ministère des Affaires étrangères* où vous démontriez que toute cette affaire était essentiellement politique. Auriez-vous changé de point de vue ?
Philippe Prévost - Pas du tout, mais vous n'êtes pas sans savoir que les archives de la secrétairerie d'État du temps de Pie XI ont été ouvertes en septembre 2006. Il ne fallait pas laisser passer cette occasion.

Athéisme ?

L'AF 2000 - Ce nouveau livre, édité comme le précédent à la Librairie canadienne, est-il une mise à jour du premier ?

Ph. P. - C'est un livre différent. Il tente d'expliquer plus en profondeur les contradictions de l'Église face à l'Action française. Lorsque celle-ci a commencé à être connue, dans les années 1908, certains abbés démocrates, en particulier les abbés Jules Pierre et Lugan, n'ont eu de cesse que de dénoncer ce mouvement sous prétexte que la philosophie personnelle de Maurras, en particulier son prétendu "athéisme", avait une incidence directe sur ses idées politiques, ce qui, selon eux, rendait impossible toute collaboration entre les catholiques et l'AF.

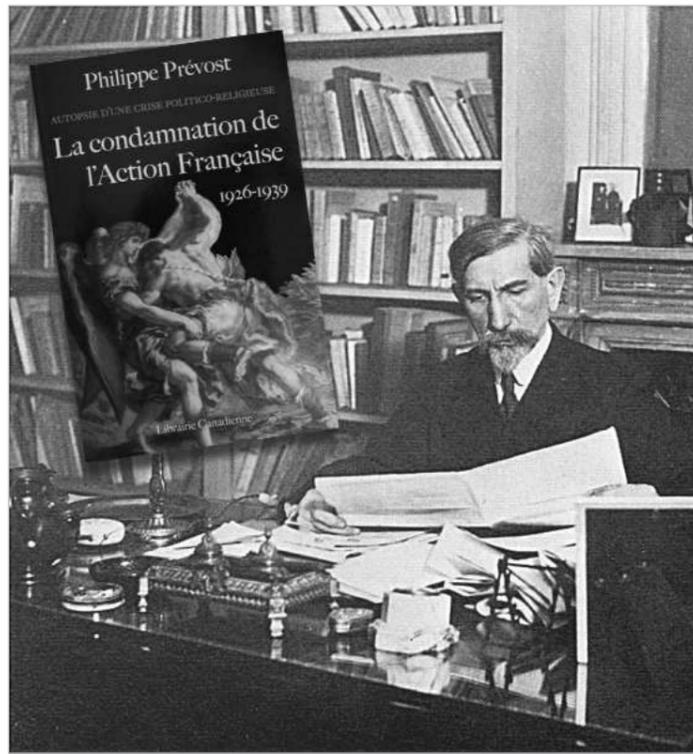
En 1913, après plusieurs essais infructueux, nos abbés saisirent la congrégation de l'Index au sujet d'un certain nombre d'ouvrages de Maurras. Après enquête, celle-ci condamna cinq d'entre eux, mais elle laissa à Pie X le soin de publier ou non la condamnation. Celui-ci s'y refusa.

L'AF 2000 - Pouvez-vous rappeler les raisons de ce refus ?

Ph. P. - Il faut bien comprendre que derrière cette affaire se cachait la question de fond que j'évoquais précédemment, à savoir qu'en cas de publication, nos bons apôtres auraient triomphé en proclamant qu'en condamnant les idées personnelles de Maurras, le Saint-Siège avait condamné ses idées politiques. Malheureusement pour eux, non seulement Pie X refusa de publier l'avis de la congrégation de l'Index, mais il dit à Camille Bellaigue que Maurras était « un beau défenseur de la foi », ce qui montre clairement que ce saint pape faisait la distinction entre des idées personnelles, idées qu'il ne partageait pas bien évidemment, et

des idées politiques avec lesquelles il se sentait en sympathie.

Par la suite, Benoît XV, son successeur, qui était loin de partager les idées de l'Action française, dit un jour à l'abbé Renaud : « Tenez, j'ai là une condamnation toute prête. Elle émane du Saint-Office. Pie X n'a pas voulu qu'elle soit publiée. Je ne le veux pas davantage. Elle ne le sera pas. » L'abbé Renaud relatant cet en-



retien ajoute : « Pie X n'a "pas voulu", Benoît ne m'a pas dit : "n'a pas eu le temps". Pie X non plus que Benoît XV n'a condamné l'Action française. » Cela montre bien que ces deux papes ont bien fait le départ entre les idées personnelles de Maurras et sa philosophie politique.

Quelle était la vraie question ?

L'AF 2000 - Cette position ne semble pas avoir été celle de Pie XI...

Ph. P. - C'est là tout le problème. L'affaire resurgit en Belgique en 1925. À la suite de ce qu'on a appelé "la querelle Maurras", le journaliste-avocat Passelecq, s'inspirant des livres des abbés Jules Pierre et Lugan, publia trois articles dans *La Libre Belgique* où il prétendait démontrer que les idées personnelles de Maurras viciaient fondamentalement ses idées politiques et, par conséquent, que les catholiques devaient s'en tenir éloignés.

En 1926, lorsque Pie XI décida de condamner l'Action française, le cardinal Gaspari demanda à M^{gr} Valerio Valeri d'aller trouver le cardinal Andrieu. Après accord de ce dernier, M^{gr} Valeri lui donna

l'opuscule dans lequel Passelecq avait réuni ses articles afin de lui faciliter la tâche. Le cardinal Andrieu, qui ne connaissait rien à l'affaire, eut peu de temps pour rédiger la fameuse lettre, d'autant qu'on lui avait précisé qu'avant publication, celle-ci devrait être envoyée à Rome pour approbation, ce qui fut fait le 17 juillet. Le 22, le cardinal Gaspari, secrétaire d'État, répondait

que « Le Saint-Père avait lu [le projet] de la première à la dernière ligne, avec la plus grande attention, il approuve ce projet avec plaisir et envoie à SE (sic) une bénédiction spéciale ».

Il est donc clair que la lettre du 25 août attribuée au cardinal Andrieu était aussi celle du pape, qui ne semble pas s'être aperçu de la nouveauté considérable que l'archevêque de Bordeaux avait introduite dans la pensée de Passelecq et des abbés démocrates. Ceux-ci avaient reproché aux seules idées de vicier sa philosophie politique. Le cardinal Andrieu, lui, prétendait que les idées de tous les dirigeants de l'Action française, qu'il accusait, sans preuve, de nier tous les dogmes, rejaillissaient sur leurs idées politiques. Ainsi le colonel de Vesins, président de la Ligue, qui avait une fille religieuse, Robert de Boisfleury qui avait démissionné de l'armée lors des inventaires, Léon Daudet, catholique pratiquant, tous étaient qualifiés d'athées et d'antichrétiens. Tout cela eût été comique si Pie XI ne s'était pas appuyé sur ce tissu d'insanités qu'il approuva publiquement le 5 septembre 1926, pour condamner le mouvement royaliste.

L'AF 2000 - Dans le conflit qui s'amorçait, Pie XI était-il sûr de gagner ?

Ph. P. - Pas du tout, car les catholiques ne l'aimaient pas beaucoup à cause de sa politique déjà très hostile à la France. C'est pourquoi, pour retourner l'opinion en sa faveur, le pape a monté un véritable traquenard dans lequel Maurras et les dirigeants de l'Action française ne sont pas tombés mais qui a fait pourtant beaucoup de mal au mouvement.

On connaît, en effet, l'histoire des deux camelots du Roi qui auraient vu le nonce Cerretti sortir d'un bordel, ou l'auraient surpris dans le bois de Boulogne ou dans une partie fine à Versailles. En réalité, ces calomnies ont été répandues à Paris et à Rome par un petit prélat, soi-disant intégriste, M^{gr} Lepercq. C'est lui qui a traîné le nonce dans la boue. Il fit ensuite passer ces monstrueuses calomnies sur le dos de deux camelots du Roi imaginaires. Cette scandaleuse histoire détacha nombre de catholiques et de prêtres du mouvement monarchiste. C'était le but de Pie XI.

Motifs politiques

L'AF 2000 - Pourtant durant quelques mois le pape semble avoir hésité à condamner l'Action française. Pourquoi ?

Ph. P. - Le pape, sur la base de renseignements erronés, semble avoir cru au départ que Maurras et ses amis se feraient hara-kiri. C'était mal les connaître. Lorsqu'il comprit qu'il n'en serait rien, il décida de sévir en prenant des mesures draconiennes contre les dirigeants et même contre les lecteurs du journal : refus des sacrements, refus des enterrements religieux, mariages *in nigris* à la sacristie, etc. Rien ne fut épargné aux malheureux ligueurs.

L'AF 2000 - Quels étaient les motifs du pape pour agir ainsi ?

Ph. P. - Ce ne pouvaient être des raisons religieuses, puisqu'en 1939 nos prétendus hérétiques - c'est ainsi que Pie XI et le cardinal Andrieu les avaient qualifiés - ont été réintroduits dans l'Église après une simple lettre d'excuses. Par conséquent, les raisons étaient politiques.

Terminer le Ralliement

L'AF 2000 - Quelles étaient précisément ces raisons ?

Ph. P. - Terminer le ralliement et soutenir la politique de Briand, comme je l'ai montré dans mon livre précédent. En public, Pie XI proclamait que seules des raisons religieuses l'avaient poussé à

condamner l'Action française. En privé, il en allait tout autrement. À certains évêques ou aux diplomates français, il livrait le fond de sa pensée et là, il n'était plus question de religion.

Excuses

L'AF 2000 - Comment cette affaire s'est-elle terminée ?

Ph. P. - À partir de 1934, les rêves de Pie XI se sont effondrés. Pierre Laval fut le premier à plaider la cause des exclus, les Carmélites de Lisieux suivirent. Ce qui fut déterminant, selon moi, fut le voyage de Robert de Boisfleury à Rome, à Pâques 1937. En apparence ce fut un échec, Pie XI exigeant que les dirigeants de l'Action française se présentent devant lui comme des pénitents. Robert de Boisfleury refusa en déclinant toute valeur à l'acte d'accusation, c'est-à-dire au « *hon-teux réquisitoire de Bordeaux* », comme l'avait appelé le cardinal Billot. C'est à ce moment-là que le cardinal Pacelli, qui assurait la liaison entre Pie XI et Robert de Boisfleury, comprit où était le problème.

Suivant toute vraisemblance, ce fut lui qui suggéra au carmel de Lisieux, à la fin de 1938, que l'Action française présente une requête au Saint-Office qui n'avait jamais été consulté jusqu'alors, chose curieuse dans une affaire prétendant doctrinale. Devenu pape, Pie XII acheva ce qu'il avait commencé comme secrétaire d'État. Le 15 juillet 1939, la condamnation était levée après une lettre d'excuses du Comité directeur, lettre destinée surtout à « couvrir » la « *vénérée mémoire* » de Pie XI, mais cela ne trompa personne.

Ainsi s'achevait cette scandaleuse histoire dont les conséquences politiques et religieuses furent immenses. Comme l'a dit Pie XII à Edmond Michelet : « *Si l'Action française n'avait pas été condamnée, elle aurait constitué un rempart en face du nazisme et du communisme et cela aurait évité des millions de morts, le génocide des juifs et la domination par Staline de la moitié de l'Europe.* » Pour résumer toute cette affaire on peut dire que ce fut « *une condamnation politique arbitraire entre deux acquittements religieux réguliers* ».

PROPOS RECUEILLIS
 PAR MICHEL FROMENTOUX

* Philippe Prévost : Autopsie d'une crise politico-religieuse, la condamnation de l'Action française 1926-1939. Librairie canadienne, Paris, 2008, 600 pages, 20 euros. En vente à nos bureaux.